THERADIAG
Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 11.699.277,60 euros
Siège social : 14 rue Ambroise Croizat – 77183 Croissy Beaubourg
339 685 612 RCS MEAUX

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

- RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE
- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
- ETATS FINANCIERS ANNUELS DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

THERADIAG SA
Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 11.699.277,60 euros
Siège social : 14 rue Ambroise Croizat – 77183 Croissy Beaubourg
RCS Meaux 339 685 612
(ci-après dénommée la « Société » ou « THERADIAG »)

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice.

Les rapports du Commissaire aux comptes et le présent rapport de gestion du Conseil d'administration ainsi que les comptes annuels et les comptes consolidés et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social de la Société dans les conditions et les délais prévus par la loi.

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le 30 avril 2012, la Société a acquis 100% du capital de la société PRESTIZIA (la « **Filiale** » ou « **PRESTIZIA** »).

Nous vous informons que la Société soumettra à votre approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2016 (à savoir incluant les résultats de la Société et de sa Filiale (ci-après le « **Groupe** »)).

Dans la mesure où la Filiale a une activité exclusive en matière de recherche et de développement dans le domaine des microARN, nous vous présenterons ci-dessous, de manière globale, la situation et l'activité de la Société et du Groupe.

I.1 Présentation succincte de la Société et du Groupe et de l'activité au cours de l'exercice écoulé

THERADIAG est une société française, créée en 1986, spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation d'outils de diagnostic in vitro et de théranostic, au travers de deux divisions ou « *Business Units* » dédiées, à savoir :

- La Business Unit « Théranostic » (alliance du traitement et du diagnostic), développe des tests mesurant l'efficacité des biothérapies dans le traitement des maladies auto-immunes. Elle commercialise la gamme Lisa-Tracker, marquée CE, une solution complète de diagnostic multiparamétrique pour la prise en charge des patients atteints de maladies auto-immunes et traités par biothérapies.

- La Business Unit « Diagnostic In Vitro » développe, commercialise et distribue des offres complètes de tests de diagnostic in vitro pour le dépistage des maladies auto-immunes, des maladies infectieuses et des allergies. Elle propose des tests aux techniques variées (Elisa, tests rapides, immunofluorescence, Dot, tests immunochimiques, chemiluminesence biologie moléculaire...) ainsi que des gammes d'automates et de solutions pour le diagnostic à haut débit, basées sur la technologie Multiplex de Luminex.

Au travers de la plateforme microARN de sa filiale PRESTIZIA, THERADIAG développe également de nouveaux marqueurs de diagnostic et de théranostic pour la détection et le suivi du cancer du rectum, du cancer ovarien, des maladies auto-immunes et du VIH/SIDA.

Grâce à cette offre complète et innovante, THERADIAG participe au développement de la « médecine personnalisée », favorisant l'individualisation des traitements, la mesure de leur efficacité et la prévention des résistances médicamenteuses.

La Société et sa Filiale sont basées à Marne-la-Vallée et Montpellier respectivement, et comptent plus de soixante-dix collaborateurs.

I.2 Les faits marquants de l'année 2016

a) Croissance du Theranostic et commercialisation aux USA

Au cours de l'année 2016, la commercialisation de 5 tests de la gamme LISA TRACKER® a été initiée sur le marché américain dans le cadre de l'accord de licence avec Miraca Life Sciences annoncé en novembre 2015, via le lancement de leur plateforme *InformTx™*.

Ces 5 tests de monitoring de biothérapies (Infliximab/Remicade®, Adalimumab/Humira®, Certolizumab/Cimzia®, Vedolizumab/Entyvio®, *Ustekinumab*/Stelara®) s'adressent en priorité aux maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI) tels que la maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique. Grâce au lancement d'*InformTx™*, le monitoring de Certolizumab et de Vedolizumab est disponible, pour la première fois, sur le marché américain. Aucun autre laboratoire américain ne propose l'ensemble de ces tests de monitoring ce qui donne à Miraca Life Sciences un avantage concurrentiel majeur.

En août 2016, Janssen Biotech Inc. a lancé le programme *Janssen 2Inform* destiné à offrir gratuitement des tests de monitoring pour aider les professionnels de santé à mieux utiliser le Remicade® dans le traitement des patients atteints de maladies inflammatoires chronique de l'intestin (MICI).

Aux termes de l'accord entre Janssen Biotech, et Miraca Life Sciences, les tests de monitoring *InformTx™* sont proposés dans le cadre du programme *Janssen 2Inform*. Grâce au partenariat signé en novembre 2015 entre Miraca Life Sciences et THERADIAG, ce sont les tests de monitoring de THERADIAG que Miraca Life Sciences fournit sous le nom *InformTx™*.

THERADIAG vend les matières nécessaires et touche des royalties sur les ventes réalisées par Miraca Life Sciences aux États-Unis.

b) Confirmation de l'intérêt scientifique et économique du monitoring des biothérapies

L'intérêt de la communauté scientifique pour le monitoring des biothérapies a été confirmé lors du 11ème congrès ECCO (*European Crohn's and Colitis Organisation*).

Un nombre toujours plus important de données sur le monitoring des biothérapies a été présenté lors de ce congrès avec plus de 25 présentations orales et une quarantaine de posters. Ce chiffre a doublé en 2016, validant l'approche théranostique de THERADIAG. Une quinzaine de présentations et posters étaient basés sur les tests de monitoring Lisa Tracker® de THERADIAG.

Un abstract a présenté les premiers résultats sur le monitoring du vedolizumab, issus d'une étude conduite par le Pr Xavier Roblin du CHU de Saint-Etienne. Cette étude est la première à démontrer un intérêt du monitoring du vedolizumab (Entyvio®) chez des patients atteints de MICI (Maladie de Crohn et Rectocolite hémorragique) et à proposer un seuil thérapeutique pour le vedolizumab. Ce seuil thérapeutique souligne l'intérêt d'un suivi précoce des taux de médicament et permet de prédire une réponse à long terme. Le Vedolizumab est le dernier kit marqué CE par THERADIAG et l'unique coffret marqué CE disponible sur le marché. Avec ce kit, THERADIAG est la seule société permettant de monitorer toutes les biothérapies utilisées en Gastroentérologie.

4 abstracts ont présenté les résultats sur le monitoring d'Inflectra™, biosimilaire du médicament Remicade® (molécule Infliximab) incluant des données avec Lisa Tracker®. Les abstracts sont issus d'études portant sur près de 300 patients atteints de maladie de Crohn et de rectocolite hémorragique. Les résultats présentés confirment la validation des tests Lisa Tracker® sur les biosimilaires et les données déjà publiées pour la molécule princeps Remicade®. THERADIAG a un accord de partenariat avec Hospira pour Inflectra™, le premier biosimilaire d'Infliximab autorisé et commercialisé en Europe, au Canada et en Australie.

Par ailleurs, une revue systématique des études pharmaco-économiques publiée dans *Journal of Gastroenterology* montre que le monitoring des biothérapies dans le traitement des maladies inflammatoires permet de réduire les coûts de traitement par biothérapie de 28 à 34% dans les essais contrôlés.

Cette revue systématique menée par le professeur Laurent Peyrin-Biroulet du CHU de Nancy a porté sur les études publiées à la fois dans les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin et dans la polyarthrite rhumatoïde, que ce soit chez les patients en perte de réponse thérapeutique ou en rémission.

c) Développement de l'IVD et du théranostic avec le lancement de l'automate BioCLIA® 1 200

THERADIAG a lancé un automate de nouvelle génération, le BioCLIA® 1 200, lors du congrès international d'auto-immunité, ICA, qui rassemble tous les 2 ans les spécialistes internationaux de l'auto-immunité et du théranostic.

Le BioCLIA® 1 200 est un automate de quatrième génération qui permet l'utilisation de la toute dernière technologie de chemiluminescence, basée sur l'utilisation des nanoparticules. Ce nouvel instrument innovant offre la possibilité de gérer simultanément plusieurs types d'analyses (*random access*). Les nouvelles caractéristiques de cet instrument couplées à une technologie innovante autorisent une grande rapidité d'exécution des résultats obtenus en moins d'une heure. Par ailleurs, cette solution présente un menu très diversifié : auto-immunité, allergie et monitoring des biothérapies.

Dans le cadre de l'accord de distribution croisée et de partenariat annoncé en novembre 2015, le lancement du BioCLIA® 1 200 s'effectue en co-développement avec HOB Biotech. HOB Biotech et THERADIAG co-développent une gamme complète de réactifs en auto-immunité, en monitoring des biothérapies et en allergie qui seront progressivement mis sur le marché à partir de 2017 sur ce nouvel instrument.

THERADIAG est le distributeur exclusif en Europe de cette nouvelle solution innovante.

d) Augmentation de capital et éligibilité au plan PEA-PME

Une augmentation de capital réservée d'environ 2,5 millions d'euros a été intégralement souscrite par HOB Biotech qui détient 10,77% du capital de THERADIAG à l'issue de cette opération.

THERADIAG a ainsi émis 741 056 actions nouvelles représentant une augmentation de capital d'un montant total de 2 482 537,60 euros. Cette opération a été réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de bénéficiaires, conformément à la 14ème résolution approuvée par l'Assemblée générale du 26 avril 2016 et à l'autorisation du Conseil d'administration du 12 mai 2016.

Le capital social de THERADIAG est composé de 6 881 928 actions à l'issue du règlement-livraison qui est intervenu le 15 septembre 2016.

La Société a par ailleurs confirmé en avril 2016 son éligibilité au dispositif PEA-PME pour les 12 mois à venir, conformément au Décret n°2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, fixant les critères d'éligibilité des entreprises au PEA-PME

A noter enfin que THERADIAG a reçu le Trophée de l'« Exportateur confirmé » décerné par la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Ile de France. Ce prix récompense les entreprises qui se sont fortement développées sur les marchés étrangers depuis au moins trois ans.

Le déploiement à l'international de THERADIAG connaît une constante évolution depuis le lancement de l'activité export en 2000 avec notamment l'ouverture régulière de nouveaux marchés pour la gamme LISA TRACKER®. L'activité à l'export représente aujourd'hui 46% du chiffre d'affaires total de la Société. Exportant dans plus de 40 pays, THERADIAG est ainsi présent sur les plus grands marchés utilisateurs des biothérapies dont les Etats-Unis, l'Australie et la plupart des pays européens.

I.3 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés

Les principaux risques auxquels la Société et le Groupe sont confrontées sont inhérents à l'activité de la Société et à sa capacité à financer ses activités de développement. Parmi eux :

- *Risques d'insuccès des projets de recherche et développement* :

La Société pourrait ne pas bénéficier pleinement de ses investissements en recherche et développement en cas d'échec technique ou industriel, si les produits développés ne recevaient pas les autorisations réglementaires nécessaires ou s'ils ne rencontraient pas le succès commercial attendu.

En effet, la Société devrait investir des montants importants dans la recherche et le développement de produits. Des difficultés techniques, industrielles, réglementaires ou commerciales concernant ces produits pourraient avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement et la rentabilité de la Société, notamment :

- la sélection en amont des nouveaux produits ou de nouveaux domaines de développement pourrait s'avérer peu pertinente et ne pas déboucher sur le lancement de nouveaux produits ;

- les équipes de recherche et développement pourraient ne pas parvenir à développer les nouveaux produits nécessaires aux objectifs stratégiques de l'entreprise, tant pour la conquête de nouveaux marchés que pour le maintien des débouchés actuels ;
- le co-développement avec d'autres partenaires technologiques de produits importants pour la croissance de la Société pourrait s'avérer plus difficile qu'escompté et les lancements correspondants pourraient être retardés ou abandonnés ;
- le lancement des nouveaux produits pourrait nécessiter des investissements, tant en recherche et développement qu'en marketing, en production et en frais commerciaux plus importants que ceux prévus par la Société ;
- la commercialisation de certains produits pourrait être empêchée ou plus coûteuse que prévu, en raison de l'existence de droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers ;
- les nouveaux produits pourraient ne pas répondre suffisamment aux besoins du marché et ainsi n'être adoptés par les laboratoires et/ou la communauté médicale qu'après un délai plus long que prévu ;
- les produits commercialisés par la Société pourraient présenter des défauts susceptibles d'en retarder la commercialisation, d'affecter leur succès commercial ou de mettre à la charge de la Société des frais supplémentaires pour remédier à ces défauts et/ou pour indemniser les clients ;
- les concurrents de la Société pourraient développer des produits plus efficaces ou qui, pour d'autres raisons, seraient mieux adaptés à la demande du marché ou qui pourraient rendre obsolètes certains produits de la Société en cours de développement ou déjà commercialisés et ce, avant même que celle-ci n'ait pu couvrir les frais qu'elle avait engagés dans le cadre de la recherche, du développement et de la commercialisation de ces nouveaux produits ; enfin,
- le théranostic, qui est considéré comme un facteur de croissance à moyen et long terme de la Société pourrait connaitre un développement plus lent qu'escompté (l'apport médical des produits pourrait s'avérer plus difficile à démontrer que prévu, les changements induits dans la pratique médicale pourraient ne pas être adoptés par les laboratoires d'analyses biologiques, les médecins ou les autres professionnels de santé selon le rythme voulu, et/ou les organismes règlementaires et de remboursement pourraient insuffisamment valoriser l'innovation associée).

Plus particulièrement dans le cas de PRESTIZIA, le risque d'insuccès d'un ou plusieurs projets de R&D est élevé, dans la mesure où celle-ci travaille dans un domaine très novateur, pour lequel elle est la seule société française à posséder une plateforme industrielle. Le développement d'un nouveau biomarqueur à partir d'une signature microARN est un processus long, complexe, en plusieurs phases, coûteux et incertain. La Société pourrait ne pas avoir accès aux cohortes de patients nécessaires au développement de ses nouveaux biomarqueurs. L'identification de ces biomarqueurs pourrait ne pas déboucher sur un test suffisamment fiable, sensible et/ou reproductible pour envisager une application industrielle. La Société pourrait également ne pas trouver de marché suffisamment important pour ses tests.

- *Risques relatifs aux lancements commerciaux de nouveaux produits de diagnostic ou de théranostic :*

Au moment de leur commercialisation, les nouveaux produits de diagnostic ou de théranostic proposés par THERADIAG (qu'ils s'agissent de produits « *In house* » ou commercialisés pour le compte de tiers) pourraient être reçus de manière négative par les laboratoires d'analyses biologiques, les médecins ou les autres professionnels de santé.

Si la Société ne parvenait pas à faire accepter par le marché les produits proposés, ceci pourrait avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement et la rentabilité de la Société. L'acceptation par le marché, le niveau de prix, la rapidité de pénétration du marché par les produits de la Société et l'augmentation des volumes vendus dépendront, notamment, de leur valeur médicale ajoutée, de leurs performances en termes de sensibilité et de spécificité, de leur sécurité, de leur rentabilité, de leur facilité d'utilisation, de leur statut réglementaire, de leur niveau de remboursement ainsi que des autres avantages qu'ils présenteront face aux produits proposés par la concurrence.

La Société développe une part importante de son activité sur des produits de théranostic. En conséquence, elle s'expose au risque lié au cycle de vie des produits pharmaceutiques. En effet, si les médicaments qui seront monitorés par les tests de théranostic de THERADIAG et PRESTIZIA venaient à perdre leur enregistrement ou à être remplacés par des nouveaux médicaments, cela pourrait avoir un effet important de réduction sur l'activité de ces tests.

- *Risques liés à l'activité de distribution de la Société : dépendance vis-à-vis des distributeurs implantés à l'étranger, risque de perte d'un contrat de distribution :*

L'activité de distribution de produits de diagnostics et d'autres produits plus spécifiques présente plusieurs risques.

La Société a mis en place un réseau de commercialisation conclu avec des distributeurs implantés principalement à l'étranger. La Société est dépendante des efforts marketing et commerciaux déployés par ces distributeurs et d'une manière générale, ce système de vente indirecte maintient la Société dans un niveau de dépendance commerciale à l'égard de ses partenaires sur qui elle s'appuie, particulièrement en ce qui concerne la relation que ces derniers entretiennent avec leurs clients ou leur réseau de prescripteurs.

A cet égard, la Société ne peut garantir que des accords de distribution importants en termes de chiffre d'affaires ou de développements futurs de la Société ne seront pas remis en cause. La survenance de tels évènements entraînerait une perte de gamme de distribution et impacterait le volume des ventes attendu et pourrait donc avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière, le développement et la rentabilité de la Société.

- *Risques liés à l'environnement réglementaire :*

Les contraintes règlementaires, notamment la nouvelle réglementation CE, pourraient restreindre la capacité de la Société à mettre ses produits « *in house* » sur le marché ou rendre leur fabrication plus coûteuse. Les produits « *in house* » de la Société et ceux développés par PRESTIZIA font l'objet de réglementations strictes, évolutives et très variables selon les pays où ces produits sont commercialisés.

L'obtention d'une autorisation ou d'une certification nécessaire à la commercialisation d'un nouveau produit peut prendre plusieurs mois et requérir d'importantes ressources financières. Le site de fabrication fait également l'objet d'autorisations et de contrôles périodiques. En conséquence, des dispositions règlementaires pourraient :

- retarder ou rendre impossible la mise sur le marché par la Société de ses produits « *in house* » nouveaux,
- obliger la Société à interrompre la production ou la commercialisation de produits existants,

- modifier les procédés de fabrication, ou
- imposer des contraintes coûteuses à la Société.

L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (« ANSM ») effectue des inspections de sites se trouvant sur le territoire français. A la suite de ces inspections, il existe un risque que la Société se voit contrainte de réaliser des travaux nécessaires à la remise en conformité de son site de Croissy Beaubourg. La réalisation de tels risques aurait un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou le développement de la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'ANSM avait procédé à une inspection sur le site de la Société qui a donné lieu à une procédure d'injonction, publiée sur le site de l'ANSM. Celle-ci porte sur deux motifs liés à l'incomplétude des dossiers techniques et aux conditions de stockage des dispositifs.

Les plans d'actions nécessaires ont été mis en place et soumis à l'inspecteur de l'ANSM pour corriger les écarts dans les délais impartis. Les mesures prises ont été revues par l'ANSM et les injonctions ont été levées Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'ANSM n'a pas procédé à de nouvelles inspections.

- *Risques liés à l'évolution des politiques de remboursement des soins de santé:*

Le succès commercial de la Société dépendra, en partie, du niveau de remboursement de ses produits et ceux développés par PRESTIZIA par les organismes de santé publique, les assureurs privés, les organismes de gestion intégrée des soins de santé et tout autre organisme. Aucune garantie n'existe sur les modalités de remboursement qui seront appliquées aux produits de la Société, ni sur le caractère suffisant d'un tel remboursement. Si les produits de la Société n'obtenaient pas ou plus un niveau de remboursement raisonnable, leur acceptation par le marché pourrait être défavorable.

Par ailleurs, l'effet de mesures législatives ou règlementaires visant à maitriser ou réduire les dépenses de santé ou à reformer les programmes de soins de santé pourrait se traduire par des prix de vente moins élevés pour les produits de la Société. Un niveau de prix faible pour les produits concernés limiteraient la capacité de la Société à générer un chiffre d'affaires en ligne avec leur potentiel, tel qu'aujourd'hui estimé par la Société.

- *Risque de liquidité* :

Le financement de la croissance de la Société s'est historiquement effectué par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital. La Société a peu de dettes bancaires et est donc peu exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre de clauses de remboursement anticipé d'emprunts bancaires. Les engagements auprès d'établissements financiers sont les engagements de crédit-bail et d'un emprunt de 200 k euros ayant permis le financement du déménagement dont le solde restant dû au 31 décembre 2016 est de 123 k euros. Les autres engagements correspondent aux avances remboursables accordées par Bpifrance Innovation (ex OSEO Innovation). Toutefois, compte tenu de la phase de développement d'un certain nombre de produits conduisant la Société et sa filiale PRESTIZIA à réaliser des dépenses significatives de recherche et de développement ne dégageant pas, à ce stade, de revenus récurrents la Société pourrait connaitre une situation de risque de liquidité dans les années à venir.

- *Ressources incertaines en capitaux et financement :*

La Société pourrait avoir dans le futur des besoins de financement pour le développement de ses produits et/ou de ses technologies. Il se pourrait que la Société se trouve dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui la conduirait à rechercher d'autres sources de financement, moyennant le renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital et/ou la souscription d'emprunts bancaires.

Il se peut que la Société ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand elle en aura besoin, ou que ces capitaux ne soient pas disponibles à des conditions financières acceptables pour la Société. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait notamment devoir : (i) retarder, réduire ou supprimer des programmes de recherche et développement de nouveaux produits ou de nouvelles technologies ou (ii) le cas échéant, renoncer à certaines opérations de croissance externe.

De plus, dans la mesure où la Société lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives pour la Société et ses actionnaires. La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

- *Risque de dilution :*

Dans le cadre de la politique de motivation de ses dirigeants, administrateurs et employés, la Société a régulièrement émis ou attribué des options de souscription d'actions, des bons de souscription d'actions et des actions gratuites.

La Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission où à l'attribution de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société. Dans l'hypothèse où la Société ne serait pas en mesure de dégager suffisamment de financement lié à son exploitation, elle pourrait être amenée à faire à nouveau appel au marché moyennant l'émission de nouvelles actions pour financer tout ou partie des besoins correspondants et il en résulterait une dilution complémentaire pour les actionnaires.

De manière générale, toute émission ou attribution complémentaire d'actions ou autres instruments financiers donnant accès au capital entraînerait une dilution, potentiellement significative, pour les actionnaires de la Société.

I.4 Activité en matière de recherche et développement pour la Société et le Groupe

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les coûts directs et indirects de recherche et développement se sont élevés, hors subvention, à 1.595.361 euros en prenant en compte les dépenses de PRESTIZIA, répartis de la façon suivante entre les deux sociétés :

- 934.801 euros pour THERADIAG ;
- 660.560 euros pour PRESTIZIA.

Sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2016, 211.983 euros ont été enregistrés en produit d'impôt au titre du crédit impôt recherche (CIR).

Les principaux projets développés par la Société et le Groupe ont été les suivants :

- Développement de kits Tracker sur l'automate Bioclia ;

- Raccourcissement des délais de rendu de résultat sur les kits LisaTracker ;

- Projet de développement d'un kit de théranostic dans le cadre du projet PISI CARENA ;

- Projet de recherche mené par PRESTIZIA en partenariat avec l'Institut du Cancer de Montpellier pour le développement d'outils théranostics utilisant les microARN pour la détection et le suivi du cancer du rectum ;

- Projet de recherche sur le cancer ovarien : projet collaboratif OVAmiR, en partenariat avec l'Institut Gustave Roussy, basé sur une signature microARN permettant d'anticiper la résistance au traitement de chimiothérapie.

I.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir pour la Société et le Groupe

La Société n'entend pas faire de prévisions ou d'estimation de bénéfice.

THERADIAG va continuer dans les prochaines années le développement de son activité relative à ses kits théranostics, « *In House* » en IVD, ainsi que la distribution, en France, de produits innovants notamment en biologie moléculaire.

L'activité de distribution en IVD non-propriétaire continuera de décroître tandis que l'activité de théranostic est amenée à croître de manière très importante et devrait constituer à terme le premier facteur de croissance de la Société.

La commercialisation de l'instrument BioCLIA et de ses menus Europe constituera également un facteur de croissance important pour l'activité IVD de la Société.

S'agissant de PRESTIZIA, les perspectives d'avenir sont identiques à celles de THERADIAG. PRESTIZIA va poursuivre dans les années à venir le développement de nouveaux biomarquers grâce à sa plateforme microARN.

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

La Société présente des comptes consolidés établis avec sa Filiale PRESTIZIA, sur l'exercice clos le 31 décembre 2016.

II.1 Compte de résultat

a) Produits d'exploitation

Chiffres d'affaires

	31/12/2016			31/12/2015		
en k€	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
CA Distribution	2 207	0	2 207	2 682	0	2 682
CA In House	2 754	4 016	6 770	2 560	2 321	4 881
Chiffre d'affaires	**4 962**	**4 016**	**8 978**	**5 242**	**2 321**	**7 563**

THERADIAG réalise un chiffre d'affaires consolidé de 9 millions d'euros en 2016, en hausse de 19%. Le chiffre d'affaires annuel de la *business unit* théranostic atteint 4 millions d'euros, soit +74%, à comparer aux 2,3 millions d'euros de l'exercice précédent et intègre les ventes résultant des ventes directes aux hôpitaux et laboratoires et des différents partenariats avec Miraca Life Sciences et Janssen, UCB, et Hospira/Pfizer. L'impact annuel des ventes en 2017 provenant du développement des ventes avec Miraca seront un facteur important de croissance par rapport à 2016.

La part des ventes des produits développés *in house* représente 75% des ventes totales de la Société en 2016, contre 65% en 2015.

Autres produits

Ils sont principalement constitués des immobilisations de la R&D sur le projet Tracker pour un montant de 546 k euros.

b) Charges d'exploitation

Coûts des marchandises et produits vendus

En cohérence avec l'évolution du mix produit en faveur des produits *in house*, les coûts des marchandises, matières premières et variation de stocks ont diminué de 3%, permettant la poursuite de l'augmentation du taux de marge brute, qui ressort à 75% contre 69% en 2015.

Coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation ont augmenté de 2 % par rapport à 2015 :

- Frais de personnel : +3%
- Achats externes : - 10% dû à l'impact du déménagement de la Société en 2015 dont le coût estimé était de 200 k euros.

Ces coûts se répartissent de la façon suivante :

	31 décembre 2016				31 décembre 2015			
en k€	IVD	Theranostic	Prestizia	Total	IVD	Theranostic	Prestizia	Total
Production	1 135	1 127	0	2 263	1 436	829	0	2 265
Sales & marketing	1 734	1 399	0	3 134	1 562	1 365	0	2 927
Gen. Admin.	823	1 497	0	2 320	967	1 370	0	2 337
Total	3 693	4 023	0	7 716	3 965	3 565	0	7 530

Dépenses de recherche et développement

Les coûts directs de recherche et développement nets de subvention se sont élevés à 1.371 k euros et se répartissent de la manière suivante :

	31 décembre 2016				31 décembre 2015			
en k€	IVD	Theranostic	Prestizia	Total	IVD	Theranostic	Prestizia	Total
Coûts directs de R&D	200	556	661	1 416	198	476	808	1 482
Subvention R&D	0	45	0	45	0	0	60	60
Coûts nets	200	510	661	1 371	198	476	748	1 422

L'ensemble des dépenses directes et indirectes de R&D est de 1.595 k euros sur 2016.

Autres charges d'exploitation

Elles sont principalement constituées :

- Des royalties Luminex
- Des jetons de présence

c) Résultat net

Résultat financier

Le résultat financier est resté stable, essentiellement constitué des commissions d'affacturage et agios résultant de cet affacturage.
Ils se ventilent de la façon suivante :

en k€	31 décembre 2016				31 décembre 2015			
	IVD	Theranostic	Prestizia	Total	IVD	Theranostic	Prestizia	Total
Affacturage et intérêts	32	56	1	90	29	61	1	91

Résultat exceptionnel

Son montant de + 28.171 euros est composé notamment de :

- +122.126 euros : reprise de provisions pour risque et indemnité de fin de carrière
- -63.357 euros : mise au rebut d'immobilisation
- -27.711 euros : rappels de CFE

Impôt sur les sociétés

Compte-tenu du déficit constaté, la Société n'a pas enregistré d'impôt sur les sociétés.

En revanche, un Crédit d'Impôt Recherche a été comptabilisé à hauteur de 212 k euros, qui se ventile comme suit :

en k€	31 décembre 2016				31 décembre 2015			
	IVD	Theranostic	Prestizia	Total	IVD	Theranostic	Prestizia	Total
CIR	34	63	115	212	33	248	352	633

La diminution du CIR est lié à l'encaissement à hauteur de 492 k euros d'avance remboursables sur les projets Tracker et Carena.

Résultat net

Il ressort des éléments précédents un résultat net en amélioration de 30%, notamment sur la BU theranostic se répartissant comme suit :

en k€	31 décembre 2016				31 décembre 2015			
	IVD	Theranostic	Prestizia	Total	IVD	Theranostic	Prestizia	Total
Résultat net consolidé	-1 031	-501	-547	-2 083	-1 161	-1 325	-383	-2 965

II.2 Bilan

a) Actifs non courants

En application de la nouvelle règlementation sur les actifs incorporels, l'écart d'acquisition brut de 1.841k euros qui a été constaté au 31 décembre 2012 sur l'acquisition à 100% de la société PRESTIZIA a été amorti de 2012 à 2015.

La Société a procédé à un test de dépréciation qui n'a pas donné lieu à une nouvelle dépréciation.
Son montant net au 31 décembre 2016 est de 1.504 k euros.
Les frais de Recherche & Développement ont été activés à hauteur de 546 k euros, minorés de l'amortissement des frais de Recherche & Développement activés sur les années antérieures.

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- des dépôts de garantie versés aux bailleurs et au factor de la Société
- des liquidités résultant du contrat de liquidité à hauteur de 124 k euros contre 64 k euros au 31 décembre 2015.

b) Actifs courants

Actifs courants

- Stocks : Ils diminuent globalement de 4% mais évoluent de la façon suivante :
  - Stocks marchandises : -18% lié à la baisse du chiffre d'affaires distribution
  - En cours et produits finis : -6% dû aux livraisons du mois de décembre
  - Stocks matières premières : +19% en corrélation avec l'augmentation du chiffre d'affaires *In house*.
- Créances clients : leur augmentation est due au volume des créances export non réglées lié au chiffre d'affaires du mois de décembre 2016 alors qu'en 2015, celles-ci avaient été réglées comptant.
- Autres créances ce poste est constitué essentiellement du Crédit Impôt Recherche : sa diminution est due à la perception d'avances remboursables à hauteur de 492 k euros (265 k euros sur le projet Tracker et 227 k euros sur le projet Carena).
  A noter : les CIR 2015 de THERADIAG et PRESTIZIA ont bien été encaissés sur l'exercice 2016.

c) Disponibilités

Le montant des disponibilités à fin 2016 s'élève à 3.743 k euros contre 3.532 k euros à fin 2015.

d) Capitaux propres

Ils sont constitués des éléments suivants :

- Capitaux propres au 31/12/2015 :	7.352.214	€
- Augmentation de capital :	1.259.795	€
- Prime d'émission :	1.210.972	€
- Actions propres :	60.646	€
- Résultat de l'exercice :	-2.083.331	€
- Capitaux propres au 31/12/2016 :	7.800.297	€

e) Passif non courants

Les avances conditionnées ont augmenté de 470 k euros en raison de :

- l'encaissement du solde des avances remboursables du contrat PISI Tracker : 265 k euros
- l'encaissement de l'avance remboursable de l'EC3 du contrat PISI Carena : 227 k euros
- la poursuite du remboursement du contrat PISI Tracker : 22 k euros

La provision pour indemnités de départ en retraite a été ramenée à 276 k euros au lieu de 342 k euros au 31 décembre 2015 en raison de la variation du taux de turn over (voir calcul dans l'annexe).

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : poursuite du remboursement de l'emprunt (montant initial : 200 k euros remboursable sur quatre ans) que la Société a contracté pour financer les coûts de déménagement et d'aménagement des nouveaux locaux. Le solde restant à rembourser au 31 décembre 2016 est de 123 k euros.

Dettes sur crédit-bail : Le montant figurant à ce poste est constitué exclusivement du retraitement des crédits-baux lié à l'établissement des comptes consolidés.

f) Passifs courants

Les dettes fournisseurs sont en diminution en raison de la décroissance de l'activité de distribution.
Les dettes fiscales et sociales sont stables par rapport à 2015.

III. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE POUR LA SOCIETE ET LE GROUPE

PRESTIZIA a été sélectionnée par le programme Eurostars-2, pour le soutien financier de son projet collaboratif PIONEER mené par sa plateforme de biologie moléculaire PRESTIZIA et ses partenaires coréens du sud, l'Asan Medical Center et la société CbsBioscience. Le projet PIONEER est destiné à développer deux tests basés sur des biomarqueurs microARN circulants et des ARN messagers tissulaires dans le cancer du rectum.
La subvention totale représente 1.3M d'euros dont environ 300 000 euros pour THERADIAG. Un accord de consortium entre les 3 partenaires sera signé dans les prochaines semaines.

Le Conseil d'administration en date du 28 février 2017 a constaté la démission de la Société TRUFFLE CAPITAL, représentée par Monsieur Philippe POULETTY et de Monsieur Antoine PAU, de leurs fonctions d'administrateurs, avec effet au 26 janvier 2017.

Le Conseil d'administration en date du 28 février 2017, a procédé, à la suite de ces démissions, à la cooptation de deux nouveaux administrateurs, à savoir Mesdames Dominique COSTANTINI et Dominique TAKIZAWA, pour la durée des mandats de leurs prédécesseurs restant à courir, soit expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2019, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces deux nominations seront soumises à la ratification de l'Assemblée Générale annuelle du 27 avril 2017.
Le Conseil d'administration en date du 28 février 2017 a également :

- émis et attribué 61.390 de bons de souscription d'actions (les « BSA 6 ») conformément à la délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte en date du 26 avril 2016 ;
- procédé à l'attribution gratuite d'un nombre total de 7.000 actions au profit de deux (2) salariés de la Société. Le montant nominal total maximum de l'augmentation de capital correspondant à cette attribution de 7.000 actions gratuites s'élèverait à 11.900 euros.

IV. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

IV.1 Compte de résultat

a) Produits d'exploitation

Chiffres d'affaires

	31/12/2016			31/12/2015		
en k€	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
CA Distribution	2 207	0	2 207	2 682	0	2 682
CA In House	2 921	4 016	6 937	2 714	2 321	5 035
Chiffre d'affaires	**5 128**	4 016	9 144	5 396	2 321	7 717

Voir commentaires du chiffre d'affaires des comptes consolidés.

L'écart entre le chiffre d'affaires consolidé et celui des comptes sociaux est constitué des facturations de coûts d'administration relatifs à PRESTIZIA.

Autres produits

Ils sont principalement constitués des immobilisations de la R&D sur le projet Tracker pour un montant de 546 k euros.

b) Charges d'exploitation

Coûts des marchandises et produits vendus

Voir commentaires des comptes consolidés (cf. II. 1.b).

Coûts d'exploitation

Voir commentaires des comptes consolidés (cf. II. 1.b).

Ces coûts se répartissent de la façon suivante :

	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
en k€	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
Production	1 135	1 187	2 322	1 436	899	2 335
Sales & marketing	1 734	1 399	3 134	1 562	1 365	2 927
Gen. Admin.	930	1 497	2 427	1 065	1 370	2 435
Total	**3 800**	4 083	**7 883**	**4 063**	**3 634**	7 697

Dépenses de recherche et Développement

Les coûts directs de recherche et développement se sont élevés à 886k euros et se répartissent de la manière suivante:

en k€	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
Coûts directs de R&D	200	731	931	198	770	968
Subvention R&D	0	45	45	0	0	0
Coûts nets	200	686	886	198	770	968

c) Résultat net

Résultat financier

Le résultat financier est resté stable, essentiellement constitué des commissions d'affacturage et agios résultant de cet affacturage.

Ils se ventilent de la façon suivante :

en k€	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
Affacturage et intérêts	-1	-56	-57	0	-61	-61

Résultat exceptionnel

Son montant de +11.322 euros est notamment composé de :

- +49.469 euros : solde de boni/mali de cession de nos propres titres ;
- +55.807 euros : reprise de provision
- -63.357 euros : mise au rebut d'immobilisations
- -27.711 euros : rappels de CFE

Ce poste inclut aussi les produits et coûts d'achats des immobilisations cédées en lease-back (94 k euros). La somme des deux postes n'ayant pas d'impact sur le résultat.

Impôt sur les sociétés

Compte-tenu du déficit constaté, la Société n'a pas enregistré d'impôt sur les sociétés.

En revanche, un Crédit d'Impôt Recherche a été comptabilisé à hauteur de 97 k euros qui se ventile comme suit :

en k€	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
CIR	34	63	97	33	248	281

La diminution du CIR est lié à l'encaissement à hauteur de 492 k euros d'avance remboursables sur les projets Tracker et Carena.

Résultat net

Il ressort des éléments précédents un résultat net se répartissant comme suit :

en k€	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
Résultat net hors abandon de créance en 2015	-940	-736	-1 676	-1 063	-1 689	-2 751
Résultat net	-940	-736	-1 676	-1 063	-3 061	-4 123

IV.2 Bilan

a) Actifs non courants

Les frais de Recherche & Développement ont été activés à hauteur de 546 k euros minorés de l'amortissement des frais de Recherche & Développement activés sur les années antérieures.

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- des dépôts de garantie versés aux bailleurs et au factor de la Société
- du contrat de liquidités se répartissant comme suit :
  - Actions propres : 227.093 €
  - Liquidités : 124.405 €

b) Actifs courants

- Stocks : Ils diminuent globalement de 6% mais évoluent de la façon suivante :
  - Stocks marchandises : -18% lié à la baisse du chiffre d'affaires distribution
  - En cours et produits finis : -6% dû aux livraisons du mois de décembre
  - Stocks matières premières : +10% en corrélation avec l'augmentation du chiffre d'affaires *in house*.

- Créances clients : leur augmentation est due au volume des créances export non réglées lié au chiffre d'affaires du mois de décembre 2016 alors qu'en 2015, celles-ci avaient été réglées comptant.

- Autres créances ce poste est constitué essentiellement du Crédit Impôt Recherche : sa diminution est due à la perception d'avances remboursables à hauteur de 492 k euros sur les projets Tracker et Carena.
  A noter : le CIR 2015 a bien été encaissé sur l'exercice 2016.

c) Disponibilités

Le montant des disponibilités à fin 2016 est stable à 3.512 k euros contre 3.264 k euros à fin 2015.

d) Capitaux propres

Ils sont constitués des éléments suivants :

- Capitaux propres au 31/12/2015 : 8.098.006 €
- Augmentations de capital : 1.259.795 €
- Primes d'émission : 1.210.972 €
- Résultat de l'exercice : -1.676.284 €
- Capitaux propres au 31/12/2016 : 8.892.489 €

e) Passif non courants

Les avances conditionnées ont augmenté de 470 k euros en raison de :

- l'encaissement du solde des avances remboursables du contrat PISI Tracker : 265 k euros
- l'encaissement de l'avance remboursable de l'EC3 du contrat PISI Carena : 227 k euros
- la poursuite du remboursement du contrat PISI Tracker : 22 k euros

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : poursuite du remboursement de l'emprunt (montant initial : 200 k euros remboursable sur quatre ans) que la Société a contracté pour financer les coûts de déménagement et d'aménagement des nouveaux locaux. Le solde restant à rembourser au 31 décembre 2016 est de 123 k euros.

f) Passifs courants

Les dettes fournisseurs sont en diminution en raison de la décroissance de l'activité de distribution. Les dettes fiscales et sociales diminuent en raison notamment d'un crédit de TVA de 84 k euros enregistré au 31 décembre 2016.

IV.3 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, s'élevant à (1.676.284) euros en totalité au poste « Report à nouveau » qui sera ainsi porté après affectation à un solde débiteur de (12.561.986) euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

IV.4 Charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code général des impôts

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous indiquons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 intègrent des dépenses ou charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts, à savoir une fraction d'amortissement excédentaire sur les véhicules de tourisme, dont il vous sera demandé d'approuver le montant s'élevant à 53.539 euros.

Information sur les délais de paiement des fournisseurs

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Exercice 2015

Solde fournisseurs au 31 décembre 2015 : 1.240.089 euros, se décomposant comme suit :

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours

	550.896 euros	170.554 euros	7.384 euros	0 euros

+ Factures non parvenues : 505.447 euros
+ Ecart de conversion : 5.807 euros

Exercice 2016

Solde fournisseurs au 31 décembre 2016 : 773.975 euros, se décomposant comme suit :

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
	520.974 euros	106.695 euros	0 euros	0 euros

+ Factures non parvenues : 146.306 euros

V. TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES DE LA SOCIETE

Vous trouverez ci-dessous le tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce.

Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices :

Exercice	2016	2015	2014	2013	2012
Date de clôture Durée	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	11 699 278	10 439 482	8 815 263	7 133 329	6 384 685
dont Capital social appelé	*11 699 278*	*10 439 482*	*8 815 263*	*7 133 329*	*6 384 685*
Capital social non appelé					
Nombre d'actions ordinaires	8 881 926	8 140 872	6 185 449	4 198 076	3 755 697
Nombre maximal d'actions futures à créer					
sur options de souscription d'actions (OSA)	0	0	26 777	26 777	26 777
sur OCA	néant	néant	néant	néant	néant
sur warrants (BSA4)	68 420	68 420	68 420	68 420	75 456
sur warrants (BSA5)	33 970	33 970	33 970	33 970	
*sur warrants (BSA, BSA1-1, BSA1-2, BSA1-3, BSA2, BSA3)**	23 810	23 810	23 810	438 386	412 462
actions gratuites	16 190	0	0	18	23 462
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires (H.T.)	9 144 307	7 717 108	7 277 634	6 769 695	6 262 627
Résultats avant impôts, amortissements et provisions	(1 188 941)	(4 010 761)	(2 502 305)	(1 899 374)	(873 386)
Impôts sur les bénéfices	(97 193)	(281 126)	(246 362)	(159 686)	(178 369)
Résultats après impôts, amortissements et provisions	(1 676 284)	(4 123 367)	(2 492 179)	(1 914 295)	(871 742)
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultats après impôts, mais avant amortissements et provisions	(0.155)	(0.607)	(0.435)	(0.415)	(0.185)
Résultats après impôts, amortissements et provisions	(0.244)	(0.671)	(0.481)	(0.458)	(0.259)
Dividende attribué à chaque action	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Personnel					
Nombre de salariés	65	64	59	51	49
Montant de la masse salariale	3 395 210	3 292 202	2 990 608	2 654 565	2 269 660
Montant versé au titre des avantages sociaux	1 752 884	1 669 101	1 540 116	1 376 166	1 237 703

VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Depuis le 30 avril 2012, THERADIAG détient 100% des actions de la société PRESTIZIA, centre de Recherche et Développement.

La société PRESTIZIA, créée le 3 avril 2011, est une société par actions simplifiée à associé unique, ayant pour Président Monsieur Michel FINANCE et pour Directeur Général Madame Odile PRIGNEAU. Elle est basée à Montpellier et consacre son activité au développement de nouveaux outils de détection basés sur l'identification de microARN spécifiques PRESTIZIA. Elle emploie quatre collaborateurs.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société PRESTIZIA a réalisé un chiffre d'affaires de 175.420 euros exclusivement constitué de refacturations du projet Carena à THERADIAG, et a enregistré une perte nette de (403.009) euros.

VII. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET AU CONTROLE DE LA SOCIETE

VII.1 Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société

En application des dispositions de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, nous vous indiquons que les opérations suivantes ont été réalisées par les dirigeants ou leurs proches sur les titres de la Société entre le 1er janvier 2016 et la clôture de l'exercice 2016 :

Déclarant	Instrument Financier	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix Unitaire (€)	Montant de l'opération (€)
Truffle Capital SA	Actions	Cession	11/04/2016	3,0261	17 318,37
Truffle Capital SA	Actions	Cession	16/09/2016	4,0676	132 327,17
Truffle Capital SA	Actions	Cession	20/09/2016	4,0067	8 826,00
Truffle Capital SA	Actions	Cession	23/09/2016	4,0167	9 873,00

VII.2 Situation des mandataires sociaux

a) Administrateurs

Administrateurs	Date de nomination/renouvellement de mandat	Fin du mandat
Monsieur Gérard TOBELEM	Renouvelé par AGOAE du 26 avril 2016	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
TRUFFLE CAPITAL SA représentée par Monsieur Philippe POULETTY,	Renouvelé par AGOAE du 26 avril 2016	Démission en date du 26 janvier 2017
Monsieur Antoine PAU,	Renouvelé par AGOAE du 26 avril 2016	Démission en date du 26 janvier 2017
Monsieur Michel FINANCE	Renouvelé par l'AGOAE du 16 avril 2015	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
Monsieur Pierre-Armand MORGON	Renouvelé par l'AGOAE du 16 avril 2015	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Monsieur Jean-Paul PRIEELS	Renouvelé par l'AGOAE du 16 avril 2015	Démission en date du 20 juin 2016
Monsieur Vincent FERT*	Nommé à titre provisoire à compter du 5 juillet 2017, sous réserve de ratification par l'AGOAE du 27 avril 2017	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
Madame Dominique COSTANTINI*	Nommée à titre provisoire à compter du 28 février 2017, sous réserve de ratification par l'AGOAE du 27 avril 2017	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
Madame Dominique TAKIZAWA*	Nommée à titre provisoire à compter du 28 février 2017, sous réserve de ratification par l'AGOAE du 27 avril 2017	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

* Monsieur Vincent FERT a été coopté par le Conseil d'administration, lors de sa réunion en date du 5 juillet 2016, en remplacement de Monsieur Jean-Paul PRIEELS, démissionnaire.
Mesdames Dominique COSTANTINI et Dominique TAKIZAWA ont été cooptées par le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 28 février 2017, en remplacement de la société TRUFFLE CAPITAL, représentée par Monsieur Philippe POULETTY et de Monsieur Antoine PAU, démissionnaires. La ratification de leurs cooptations sera soumise à l'Assemblée Générale annuelle en date du 27 avril 2017.

En conséquence et à la date du présent rapport de gestion, le Conseil d'administration est composé de six membres : Gérard TOBELEM (président), Michel FINANCE, Pierre-Armand MORGON, Vincent FERT, Dominique COSTANTINI, Dominique TAKIZAWA.

b) Directeur Général

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, il est précisé qu'aux termes de sa délibération en date du 6 décembre 2016, le Conseil d'administration a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Michel FINANCE, ceci pour une durée de 3 ans renouvelable, expirant le 5 décembre 2019.

c) Président du Conseil d'administration

Par une délibération en date du 16 avril 2013, le Conseil d'administration a décidé de renouveler, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2016 sur les comptes clos le 31 décembre 2015, le mandat de Président du Conseil d'administration de Monsieur Gérard TOBELEM.

A la suite de la tacite reconduction du mandat de Président du Conseil d'administration de Monsieur Gérard TOBELEM, le Conseil d'administration a pris acte, par une délibération en date du 28 février 2017, du renouvellement du mandat de Président du Conseil d'administration de Monsieur Gérard TOBELEM, pour une durée de trois (3) ans à compter rétroactivement de l'Assemblée du 26 avril 2016, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

VII.3 Liste des mandats

Vous trouverez ci-après la liste de l'ensemble des autres mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires et des représentants permanents de la Société à la date du présent document :

Monsieur Michel FINANCE	**Directeur Général & Membre du Conseil d'administration**	**En France, Monsieur Michel FINANCE occupe les mandats suivants :** - BIOKINESIS SAS : Président - HOLDING INCUBATRICE BIOTECHNOLOGIE SA : Président du conseil d'administration et Directeur général - PRESTIZIA SAS : Président
Monsieur Pierre MORGON	**Membre du Conseil d'administration**	**A l'étranger, Monsieur Pierre Morgon occupe les mandats suivants :** - Eurocine Vaccine (Suède) : Administrateur - MRGN Advisors sarl (Suisse) : gérant - Virometix (Suisse) : Président du conseil d'administration
Monsieur Gérard TOBELEM	**Président du Conseil d'administration**	**En France, Monsieur Gérard TOBELEM occupe les mandats suivants :** - OSE Pharma : Administrateur - Ecole SupBiotech (statut association 1901) : Administrateur bénévole - Fondation d'entreprise Louis-Dreyfus : Administrateur bénévole
Monsieur Vincent FERT	**Membre du Conseil d'administration**	**En France, Monsieur Vincent FERT occupe les mandats suivants :** - Ipsogen : Directeur général - Qiagen : Vice-président - HalioDX : Président-Directeur général
Madame Dominique COSTANTINI	**Membre du Conseil d'administration**	**En France, Madame Dominique COSTANTINI occupe les mandats suivants :** - OSE Immunotherapeutics : Directrice générale et Administrateur - Abivax SA : Administrateur - Carthera SAS : Administrateur - Theranexus SAS : Administrateur

Madame Dominique TAKIZAWA	**Membre du Conseil d'administration**	**En France, Madame Dominique TAKIZAWA occupe les mandats suivants :** - APRIL : Administrateur, Présidente du comité d'audit et membre du comité d'investissement - Adocia : Administrateur et Présidente du comité d'audit - Groupe Mérieux ▪ Représentant permanent de TSGH et membre du comité d'audit chez Transgène SA ▪ Administrateur d'Elsalys - Administrateur et Vice-Présidente de Lyon Place Financière et Tertiaire - Administrateur de Lyon Pôle Bourse **A l'étranger, Madame Dominique TAKIZAWA occupe les mandats suivants :** - Groupe Mérieux ▪ Membre du conseil d'administration et du comité d'audit de ABL, Inc. (USA) ▪ Membre du conseil d'administration et Présidente du comité d'audit de Mérieux NutriSciences (USA)

VII.4 Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux sont détaillés à l'annexe page 31 des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et à l'annexe page 31 des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

VII.5 Mandats des Commissaires aux comptes

Les mandats du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléants de la Société, à savoir :

- Commissaire aux comptes titulaire : Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, représenté par M. Benoit PIMONT, situé 185 avenue Charles de Gaulle – 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex ; et

- Commissaire aux comptes suppléant : Cabinet BEAS, représenté par M. Jean-Paul SEGURET, situé 195 avenue Charles de Gaulle – 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex ;

arriveront chacun à échéance en 2018 à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

VII.6 Prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme (Directive UE 2015/849)

Conformément à l'article 4.6 des Règles des Marchés Alternext en vigueur, il est précisé que la Société doit respecter la Directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil en date du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que tous autres règlements et/ou législations nationaux afférents.

VIII. GOUVERNANCE ET CONTROLE INTERNE

La Société, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Alternext Paris (système multilatéral de négociation organisé ne constituant pas un marché réglementé), n'a pas d'obligation d'établir un rapport sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne.

Cependant, la Société entend adhérer aux principes mentionnés dans le Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites émis par MiddleNext en septembre 2016. Elle s'efforcera d'appliquer les principes du Code de gouvernement d'entreprise précité, tout en tenant compte de son organisation, sa taille et ses moyens ainsi que des règles spécifiques au marché organisé Alternext Paris.

Afin de répondre aux standards de gouvernement d'entreprise que la Société s'est fixée, il a d'ores et déjà été mis en place les éléments décrits ci-dessous.

- **Règlement intérieur**

Le Conseil d'administration s'est doté d'un règlement intérieur, dont l'objet est d'arrêter ses règles de fonctionnement, de préciser ses attributions et de déterminer les droits et devoirs des administrateurs en complément des dispositions légales et statutaires applicables.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

- **Dissociation des mandats de Président du Conseil d'administration et de Directeur général**

Le Conseil d'administration a opté pour une dissociation des mandats de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

- **Administrateurs indépendants**

La Société dispose de quatre administrateurs indépendants : Monsieur Pierre Morgon, Monsieur Vincent FERT, Mesdames Dominique CONSTANTINI et Dominique TAKIZAWA, depuis respectivement le 28 mars 2012, le 5 juillet 2016, et le 28 février 2017, dont elle considère qu'ils répondent, depuis leur nomination, aux critères d'indépendance du Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de MiddleNext de septembre 2016 à savoir :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société, ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;

- ne pas être client, fournisseur, ou banquier significatif de la Société ou de son groupe, ou pour lequel la Société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas être actionnaire de référence de la Société ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ; et
- ne pas avoir été auditeur de la Société au cours des trois dernières années.

Tableau récapitulatif des éléments mis en place par la Société au 31 décembre 2016 :

Recommandations du Code MiddleNext	S'y conforme	Envisage de s'y conformer	Considère non appropriée
I. Le pouvoir de « surveillance »			
R1 : Déontologie des membres du conseil		X	
R2 : Conflits d'intérêts(1)		X	
R3 : Composition des membres du conseil – Présence de membres indépendants au sein du conseil	X		
R4 : Information des membres du conseil	X		
R5 : Réunions du conseil et des comités	X		
R6 : Mise en place de comités	X		
R7 : Mise en place d'un règlement intérieur du conseil	X		
R8 : Choix des administrateurs	X		
R9 : Durée des mandats des membres du conseil	X		
R10 : Rémunération des administrateurs	X		
R11 : Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil(1)		X	
R12 : Relations avec les « actionnaires »	X		
II. Le pouvoir exécutif			
R13 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	X		
R14 : Préparation de la succession des « dirigeants » (1)	X		
R15 : Cumul contrat de travail et mandat social	X		
R16 : Indemnités de départ(2)			X
R17 : Régimes de retraite supplémentaires(2)			X
R18 : Stock-options et attribution gratuite d'actions	X		
R19 : Revue des points de vigilance		X	

(1) La Société envisage de s'y conformer dans les 12 à 24 prochains mois, en mettant en place des procédures permettant de répondre d'une manière favorable à ces recommandations.
(2) Compte tenu de l'historique de la Société, de son actionnariat et de sa taille, la mise en place de telles procédures est trop lourde. La Société n'entend donc pas prévoir d'indemnités de départ ni de régime de retraite supplémentaire pour ses dirigeants.

IX. TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE AU 31 DECEMBRE 2016 ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Date des Assemblées Générales	Délégations accordées par les Assemblées générales	Modalités de détermination du prix d'émission	Durée de l'autorisation et expiration	Date d'expiration
10ème résolution (AGEO du 26 avril 2016)	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce	-	18 mois	25/10/2017
11ème résolution (AGEO du 26 avril 2016)	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, soit l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	-	26 mois	25/06/2018
12ème résolution (AGEO du 26 avril 2016)	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public	Au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des 5 dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 20%	26 mois	25/06/2018
	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration, à l'effet	Au moins égal à la moyenne	26 mois	25/06/2018

13ème résolution (AGEO du 26 avril 2016)	de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an	pondérée par les volumes des 5 dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 20%		
14ème résolution (AGEO du 26 avril 2016)	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires	Au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des 5 dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 20 %	18 mois	25/10/2017
15ème résolution (AGEO du 26 avril 2016)	Autorisation donnée au Conseil d'Administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas	-	-	-
16ème résolution (AGEO du 26 avril 2016)	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration pour décider d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de 61.408 bons de souscription d'actions dits « BSA », donnant droit à la souscription de 61.408 actions ordinaires nouvelles de la Société, cette émission étant réservée au profit d'une catégorie de personnes déterminées (administrateurs – consultants - équipe dirigeante de la Société)	Le prix de souscription des BSA sera fixé par le Conseil d'administration au vu du rapport d'un expert indépendant désigné par le Conseil d'administration Le prix de souscription des actions	18 mois	25/10/2017

		ordinaires sous-jacentes sera fixé par le Conseil d'administration, et sera au moins égal à la moyenne pondérée par le volume des vingt (20) derniers jours de bourse précédant l'attribution desdits BSA par le Conseil d'administration		
17ème résolution (AGEO du 26 avril 2016)	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions	-	26 mois	25/06/2018
19ème résolution (AGEO du 26 avril 2016)	Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances : ▪ Montant nominal maximal des augmentations de capital : 5.270.000 euros. ▪ Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 15.000.000 euros.	-	-	-
20ème résolution (AGEO du 26 avril 2016)	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions	-	18 mois	25/10/2017

Il est précisé qu'il sera proposé à l'Assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire qui devra notamment approuver les comptes au 31 décembre 2016, de renouveler l'ensemble des délégations visées ci-dessus.

X. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

X.1 Participation des salariés au capital

Au 31 décembre 2016, les salariés de la Société détenaient au nominatif 109.814 actions, soit 1,60 % du capital social et 2.6 % des droits de vote.
Par ailleurs, certains salariés bénéficient d'actions gratuites ainsi qu'il est exposé ci-après.

X.2 Répartition du capital social et des droits de vote

Il est précisé que par décision du Directeur Général en date du 12 septembre 2016, dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires, à savoir une ou des sociétés industrielles ayant une activité similaire ou complémentaire à celle de la Société, le capital social a été augmenté d'une somme de 1.259.795,20 euros, pour le porter de 10.439.482,40 Euros à 11.699.277,60 Euros par émission de 741.056 actions ordinaires de 1,70 euro de nominal.

A la date du présent document, le nombre total d'actions est de 6.881.928 actions.

Compte tenu des informations reçues en application des dispositions de l'article L.233-7 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, des trois dixièmes, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2016. Le calcul des droits de vote tient compte des droits de vote double attribués statutairement aux actions inscrites au nom du même titulaire dans les registres de la Société depuis au moins deux ans.

A la connaissance de la Société, au 31 décembre 2016, les actions composant le capital et les droits de vote se répartissent de la façon suivante :

Au 31 décembre 2016	Nombre total d'actions	% du capital	Nombre total de droits de vote	% des droits de vote
Truffle Capital	1 192 817	17.3%	2 385 634	29.1%
Hob Biotech Group	741 056	10.8%	741 056	9.0%
Innovation Capital	63 657	0.9%	63 657	0.8%
Management	91 044	1.3%	178 715	2.2%
Autres actionnaires	4 793 354	69.7%	4 827 676	58.9%
Total	6 881 928	100.0%	8 196 738	100.0%

(*) La Société a été informée par Truffle Capital d'un franchissement à la baisse, à la date du 16 mars 2017, du seuil de 15% du capital social de la Société. Par conséquent, Truffle Capital détenait au 16 mars 2017, 1.030.104 actions, représentant 14,97 % du capital social et 1.988.729 droits de vote, soit 24,59 % des droits de vote de la Société.

Dans le tableau ci-dessus, le nombre total des droits de vote et les pourcentages de droits de vote sont calculés sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote telles que les actions autodétenues.

X.3 Actions d'autocontrôle et participations croisées

Il n'existe pas d'action d'autocontrôle ni de participation croisée au 31 décembre 2016.

X.4 Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Nous devons également vous rendre compte des opérations d'achat et de vente par la Société de ses propres actions afin d'en réguler le cours et ce conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce.

Nous vous indiquons que la Société a conclu avec la société Kepler Cheuvreux, en date du 2 mai 2014, un contrat de liquidité dont l'objet est de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des actions de THERADIAG sans entraver le fonctionnement régulier du marché.

Nous vous indiquons qu'en date du 31 décembre 2016, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 64.921 titres
- Solde en espèces du compte de liquidité : 124.404,64 euros

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel, au 30 juin 2016, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 93 320 titres
- Solde en espèces du compte de liquidité : 19 196,20 euros

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, le tableau, ci-après, fournit les informations requises sur les opérations réalisées dans ce cadre au cours de l'exercice 2016 :

Contrat entre Kepler Cheuvreux et THERADIAG	Quantités	Cours
Actions en compte au 01/01/16	71.880	3,45 €
Actions achetées (cours moyen)	215.252	3,10 €
Actions vendues (cours moyen)	222.211	3,28 €
Actions en compte au 31/12/16	64.921	3,74 €

X.5 Aliénation de participations croisées :

Néant.

X.6 Options de souscription ou d'achat d'actions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, aucune nouvelle option d'achat ou de souscription d'actions n'a été attribuée.

Nous vous rappelons que la durée d'exercice des options d'achat ou de souscription d'actions 2005 (dits « OSA 2005 ») a expiré le 30 avril 2015, conformément au plan des OSA 2005, et le Conseil d'administration en date du 30 juin 2015 a constaté la caducité des 568.380 OSA 2005 non exercés. De plus, la durée d'exercice des options d'achat ou de souscription d'actions 2006 (dits « OSA 2006 ») a expiré le 18 octobre 2012, conformément au plan des OSA 2006.

X.7 Bons de souscriptions d'actions

Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques principales des plans de bons de souscription d'actions (dits « BSA 2», « BSA 4 », « BSA 5 » et « BSA 6 »), en place au sein de la Société à la date du présent document.

Type de titres	BSA 2	BSA 4	BSA 5	BSA 6
Date d'assemblée générale	24 mars 2006	12 novembre 2009	24 avril 2012	26 avril 2016
Date du conseil d'administration	27 mars 2006	2 mars 2011	28 février 2013 1er octobre 2013	28 février 2017
Nombre de bons émis, attribués et souscrits en vigueur	1	684.201	339.700	61.390
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou être achetées	23.809	68.420	33.970	61.390
Date d'expiration	(2)	2 mars 2021(3)	6 ans à compter de leur attribution	28 février 2027
Prix de souscription ou d'achat	100€	0,029€	0,085 € / 0,061€	3,54€
Nombre de BSA exercés à la date du présent rapport	0	43.970	0	0
Nombre cumulé de bons d'ores et déjà annulés / rendus caduques	0	96.748	209.600	0
Dilution maximale en actions et en % issues de l'exercice des BSA (1)	0,34%	0,98%	0,49%	0,88%

(1) En tenant compte d'un capital divisé en 6.881.928 actions au 31 décembre 2016 par rapport à un capital dilué de 7.008.127 actions suite à l'émission des 126.199 actions résultant de l'exercice de l'intégralité des BSA.

(2) Le plan BSA 2 prévoit que le titulaire peut exercer ce bon jusqu'à l'expiration du plus long des trois délais suivants :

- dix (10) ans à compter de l'émission du BSA, ou
- cinq (5) ans à compter de l'admission de tout ou partie des titres de la Société aux négociations sur un marché réglementé européen ou nord-américain, ou
- dans l'hypothèse d'une Trade Sale (définie dans le protocole d'investissement du 29 mars 2006 comme étant un apport de titres ou d'activités par la Société à un tiers ou une fusion), et au cas où le titulaire ne l'exercerait pas à sa seule discrétion, au plus tard à la date de réalisation de ladite Trade Sale. Le BSA 2 devenant caduc de plein droit après la réalisation de la Trade Sale.

(3) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 25 février 2016, les plans de BSA 4 ont été modifiés par prorogation de leur période d'exercice.

X.8 Actions gratuites

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- le Conseil d'administration en date du 12 mai 2016 a procédé à l'attribution de 13.609 actions gratuites, attribuées au profit de 28 salariés de la Société en contrat à durée indéterminée n'ayant pas reçu d'actions gratuites lors du plan de 2011 et aux personnes ayant été promues à des responsabilités supérieures depuis la dernière allocation. Le Conseil d'administration a procédé à l'attribution immédiate des actions et a décidé de réunir le Conseil d'administration au plus tard quatre mois avant la fin de la période d'acquisition, soit au plus tard le 12 janvier 2018, pour que le Conseil d'administration décide du mode d'attribution des actions gratuites et mette en œuvre les opérations nécessaires à la délivrance des actions gratuites dans les délais requis. Cette attribution représenterait une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 23.135,30 € ;

- le Conseil d'administration en date du 28 septembre 2016 a procédé à l'attribution de 2.581 actions gratuites, attribuées au profit de 8 salariés de la Société en contrat à durée indéterminée depuis le 1er janvier 2016 et qui n'avaient pas bénéficié d'une attribution le 12 mai 2016. Le Conseil d'administration a procédé à l'attribution immédiate des actions et a décidé de réunir le Conseil d'administration au plus tard quatre mois avant la fin de la période d'acquisition, soit au plus tard le 28 mai 2018, pour que le Conseil d'administration décide du mode d'attribution des actions gratuites et mette en œuvre les opérations nécessaires à la délivrance des actions gratuites dans les délais requis. Cette attribution représenterait une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 5.185 €.

X.9 Information sur les dividendes

La Société ne versera pas de dividendes au titre de l'exercice 2016 et ne prévoit pas de verser de dividendes au cours de sa phase initiale de recherche et développement. Aucun dividende n'a été versé depuis la création de la Société.

XI. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES CONCERNANT LA SOCIETE ET LE GROUPE

Dans le cadre de ses programmes de recherche et développement, le Groupe utilise des matières dangereuses et des matériaux biologiques, des solvants et autres produits chimiques. En conséquence, la Société est soumise à des législations et des réglementations en matière d'environnement, de sécurité et de protection des opérateurs régissant l'utilisation, le stockage, la manipulation, le transport, l'émission et la mise au rebut des matières dangereuses, y compris les produits chimiques et biologiques.

Concernant PRESTIZIA, les questions environnementales sont identiques à celles de la Société.

XII. CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vos Commissaires aux comptes ont été informés des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce poursuivies ou conclues au cours de l'exercice 2016 et ont établi un rapport spécial, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce.

- **Conventions réglementées approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

Néant.

- **Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

Au cours de l'exercice écoulé, les conventions d'apporteur d'affaires conclues le 1er avril 2016 entre la Société et Monsieur Pierre MORGON, administrateur indépendant, et entre la Société et Monsieur Gérard TOBELEM, administrateur, ont donné lieu à la procédure prévue aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'administration lors de ses réunions en date du 10 mars 2016 et du 28 février 2017.

Elles ont pour objet le développement d'accords avec des sociétés pharmaceutiques via la présentation, par chacun des administrateurs avec lesquels elles ont été conclues, de prospects et la signature d'un accord entre ledit prospect et la Société.

Elles ont chacune été conclues aux conditions suivantes :

a) Une Commission fixe forfaitaire unique de douze mille euros (12.000 €), dite « *success fee* », est due par la Société à l'apporteur au titre de la présentation d'un premier prospect et de la signature avec celui-ci d'un accord ou d'un *binding termsheet*.

b) Une Commission variable égale à 1 % du chiffre d'affaires (prix de vente hors taxes des Produits) réalisé par la Société au titre du bon de commande signé par le prospect, est ensuite due, dès le premier euro, au titre de chaque bon de commande de Produits signé entre la Société et un prospect présenté par l'apporteur, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la signature du premier bon de commande de Produits par ledit prospect.

Au cours de l'exercice écoulé, le montant global des commissions versées par la Société s'est élevé :

- Pour Monsieur Pierre MORGON, à 0 euro ;

- Pour Monsieur Gérard TOBELEM, à 0 euros.

Ces conventions ont été conclues pour une durée d'une année avec possibilité de reconduction par voie d'avenant signé entre l'administrateur et la Société, sans toutefois que la durée totale, renouvellements inclus, ne puisse excéder cinq années.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-38 dernier alinéa du Code de commerce, l'autorisation du Conseil a été dûment motivée et donnée au vu de l'intérêt que présentent ces conventions d'apporteur d'affaires pour la Société et des conditions financières qui y sont attachées.

Vous serez donc appelé à statuer sur le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

* * *

En conclusion, nous souhaitons que les diverses résolutions proposées emportent votre approbation, à l'exception de la 19ème résolution, et espérons que vous voudrez bien donner aux Administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 relatifs à la Société et au Groupe.

Nous vous invitons ainsi, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter l'ensemble des résolutions soumises à votre vote, à l'exception de la 19ème résolution.

Le Conseil d'Administration

THERADIAG

Société Anonyme

14 rue Ambroise Croizat
77183 Croissy-Beaubourg

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
Télécopieur : + 33 (0) 1 40 88 28 28
www.deloitte.fr

THERADIAG

Société Anonyme

14 rue Ambroise Croizat
77183 Croissy-Beaubourg

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société THERADIAG, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Paris Ile-de-France
Société de Commissaires aux Comptes, membre de la Compagnie régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une vision du réseau Deloitte

Deloitte.

THERADIAG

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe c – Immobilisations financières de la note 2 – Principes, règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels expose la méthode d'évaluation retenue pour l'évaluation des titres de participation figurant à l'actif du bilan. Dans le cadre notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de cette méthode, et du caractère approprié de l'information figurant dans l'annexe aux comptes annuels ;
- Le paragraphe q – Frais de recherche et développements de la note 2 – Principes, règles et méthodes comptables de l'annexe expose la méthode de comptabilisation et d'évaluation des frais de recherche et développement figurant à l'actif du bilan. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de cette méthode, et du caractère approprié de l'information figurant dans l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 11 avril 2017

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Benoit PIMONT

ETATS FINANCIERS

AU

31 DECEMBRE 2016

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 11 699 277,60 euros
Siège social : 14 rue Ambroise Croizat – 77183 Croissy Beaubourg
RCS Meaux 339 685 612

Bilan

© Sage

Bilan Actif

Theradiag SA Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

en €	31/12/16 Brut	Amort. Déprec.	Net	31/12/15 Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	2 554 235	1 071 335	1 482 900	1 342 025
Autres immobilisations incorporelles	1 516 553	1 386 494	130 060	185 856
Fonds commercial	390 269	390 269	0	0
Immobilisations incorporelles en cours			0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	**4 461 058**	**2 848 098**	**1 612 960**	**1 527 881**
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 654 494	1 554 444	100 050	88 422
Autres immobilisations corporelles	587 448	346 728	240 720	266 287
Immobilisations en cours	112 109		112 109	999
TOTAL immobilisations corporelles	**2 354 051**	**1 901 173**	**452 879**	**355 708**
Immobilisations financières				
Titres de participation	2 499 230		2 499 230	2 499 230
Autres participations			0	0
Prêts			0	0
Autres immobilisations financières	538 541		538 541	540 701
TOTAL immobilisations financières	**3 037 770**	**0**	**3 037 770**	**3 039 930**
Actif immobilisé	**9 852 879**	**4 749 271**	**5 103 609**	**4 923 520**
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnement	541 366		541 366	490 309
Stocks d'en-cours de production de biens	477 009		477 009	492 274
Stocks produits intermédiaires et finis	259 369		259 369	294 925
Stocks de marchandises	571 644	17 853	553 791	674 870
TOTAL stocks et en-cours	**1 849 387**	**17 853**	**1 831 535**	**1 952 378**
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	1 506 843	179 388	1 327 455	948 416
Autres créances	346 752		346 752	541 314
TOTAL créances	**1 853 595**	**179 388**	**1 674 207**	**1 489 730**
Disponibilités				
Valeurs mobilières de placement			0	0
Disponibilités	3 512 258		3 512 258	3 264 234
TOTAL disponibilités	**3 512 258**	**0**	**3 512 258**	**3 264 234**
Charges constatées d'avance	241 193		241 193	127 309
ACTIF CIRCULANT	**7 456 433**	**197 240**	**7 259 193**	**6 833 651**
Écarts de conversion actif			0	5 807
TOTAL GÉNÉRAL	17 309 312	4 946 511	12 362 801	11 762 978

Bilan Passif

Theradiag SA

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

en €	31/12/2016 Net	31/12/2015 Net
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	11 699 278	10 439 482
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 755 198	8 544 225
Réserves réglementées		
Report à nouveau	-10 885 702	-6 762 335
Résultat de l'exercice	-1 676 284	-4 123 367
Situation nette	**8 892 489**	**8 098 006**
Avances conditionnées	1 487 509	1 017 070
Autres fonds propres	**1 487 509**	**1 017 070**
Provisions pour risques	6 480	55 807
Provision pour risques et charges	**6 480**	**55 807**
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	123 450	172 184
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières	**123 450**	**172 184**
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	773 975	1 240 089
Dettes fiscales et sociales	929 719	1 064 381
Autres dettes	149 179	82 441
TOTAL dettes diverses	**1 852 873**	**2 386 911**
Produits constatés d'avance		33 000
DETTES	**1 976 323**	**2 592 095**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	12 362 801	11 762 978

Compte de Résultat

© Sage

Compte de résultat (première partie)

Theradiag SA

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

en €	France	Export	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises	1 868 334	338 961	2 207 295	2 682 318
Production vendue de biens	2 775 947	2 776 255	5 552 202	4 257 522
Production vendue de services	356 827	1 027 983	1 384 810	777 267
Chiffres d'affaires nets	**5 001 108**	**4 143 199**	**9 144 307**	**7 717 108**
Production stockée			-50 821	97 069
Production immobilisée			546 055	575 213
Subventions d'exploitation			46 260	5 083
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			44 982	20 830
Autres produits			26 331	161 431
Produits d'exploitation			**9 757 115**	**8 576 733**
Charges externes				
Achats de marchandises (et droits de douane)			1 389 482	1 794 159
Variation de stock de marchandises			103 226	-103 503
Achats de matières premières et autres approvisionnement			801 431	680 166
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			-51 056	-8 216
Autres achats et charges externes			3 018 461	3 345 210
TOTAL charges externes :			**5 261 543**	**5 707 816**
Impôts, taxes et versements assimilés			185 199	130 411
Charges de personnel				
Salaires et traitements			3 395 210	3 292 202
Charges sociales			1 752 884	1 669 101
TOTAL charges de personnel :			**5 148 094**	**4 961 303**
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			503 082	394 351
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			164 261	30 224
TOTAL dotations d'exploitation :			**667 343**	**424 575**
Autres charges d'exploitation			242 964	339 927
TOTAL charges d'exploitation			**11 505 143**	**11 564 032**
Résultat d'exploitation			**-1 748 028**	**-2 987 299**

Compte de résultat (deuxième partie)

Theradiag SA Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

en €	31/12/2016	31/12/2015
Résultat d'exploitation	**-1 748 028**	**-2 987 299**
Produits financiers		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	33 138	30 431
Reprises sur provisions et transferts de charges		18 539
Différences positives de change	23 542	30 293
	56 680	**79 264**
Charges financières		
Pertes sur créances liées à des participations		1 372 000
Dotations financières aux amortissements et provisions		0
Intérêts et charges assimilées	69 369	77 324
Différences négatives de change	24 083	50 290
	93 452	**1 499 614**
Résultat financier	**-36 772**	**-1 420 350**
Résultat courant avant impôts	**-1 784 800**	**-4 407 649**
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	96 649	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	96 827	91 822
Reprises sur provisions et transferts de charges	55 807	0
	249 284	**91 822**
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	190 604	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	47 358	82 859
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		5 807
	237 961	**88 667**
Résultat exceptionnel	11 322	3 155
Impôts sur les bénéfices	-97 193	-281 126
Total des produits	**10 063 079**	**8 747 819**
Total des charges	**11 739 364**	**12 871 186**
Bénéfice ou perte	-1 676 284	-4 123 367

Tableau de Flux de trésorerie

Theradiag SA

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice	-1 676 284	-4 123 367
Dotations et reprises d'amortissement sur immobilisations	503 082	394 074
Dotations et reprise de provisions	-49 327	-12 732
Frais R&D activés	-507 967	-575 213
Abandon de créance		1 372 000
Transfert d'immobilisations	999	112 150
Variation du BFR	-738 748	-480 598
Trésorerie nette absorbée par les opérations	**-2 468 246**	**-3 313 686**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'actifs immobilisés	-178 363	-378 438
Cession / acquisition d'actifs financiers	51 630	19 341
Acquisition de titres	-49 469	-8 963
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement	-176 203	**-357 544**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Appel du capital	1 259 795	1 624 219
Prime d'émission	1 210 972	2 007 792
Encaissements d'avances remboursables	492 085	0
Dettes financières diverses		200 000
Remboursement dettes financières	-48 734	-27 816
Remboursement d'avance remboursable	-21 646	-127 160
Variation intérêts courus	0	0
Variation des concours bancaires	0	0
Trésorerie nette provenant des activités de financement	2 892 473	3 677 035
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	248 024	5 805
Trésorerie à l'ouverture	**3 264 234**	**3 258 429**
Trésorerie à la clôture	**3 512 258**	**3 264 234**

Annexe

© Sage

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. Evènements marquants de la période

- Lancement du Biocila, nouvelle génération d'automate de diagnostic, lors du congrès international d'auto-immunité, ICA, qui s'est tenu du 6 au 9 avril 2016 à Leipzig (Allemagne) et qui rassemble tous les 2 ans les spécialistes internationaux de l'auto-immunité et du théranostic.

- Lancement sur le marché américain de 4 tests de la gamme LISA TRACKER® en juin 2016 puis d'un cinquième test en décembre 2016, dans le cadre de l'accord de licence avec Miraca Life Sciences annoncé en novembre dernier.

- Accord de Janssen Biotech et Miraca Life Sciences pour proposer les tests LISA TRACKER® dans le cadre du programme *Janssen Inform2* consistant à offrir gratuitement des tests de monitoring pour aider les professionnels de santé à mieux utiliser le Remicade® dans le traitement des patients atteints de maladies inflammatoires chroniques de l'intestin.

- Versement en février 2016 par la BPI de 309 919 € au titre du solde, après audit, du projet Tracker. Cette somme se répartit en 264 659 € au titre d'avance remboursable et 46 260 € au titre de subvention.

- Versement par la BPI de 227 426 € juin 2016 au titre d'avance remboursable de l'étape-clé 2 du projet Carena.

- Réalisation en septembre 2016 d'une augmentation de capital de 2 482 537,60 € intégralement souscrite par Hob Biotech lui octroyant 10,77% du capital.
  Cette augmentation a été réalisée pour un prix de souscription de 3,35 € par action
  Theradiag a ainsi émis 741 056 actions nouvelles. Cette opération a été réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de bénéficiaires, conformément à la 14ème résolution approuvée par l'assemblée générale du 26 avril 2016 et à l'autorisation du Conseil d'administration du 12 mai 2016.

2. Principes, Règles & Méthodes Comptables

Les comptes de la société THERADIAG SA ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (Articles L.123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014).
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Brevets, licences d'exploitation : 20 ans
- Frais de recherche & développement : 5 ans

Le fonds commercial qui a pour origine la reprise du fonds de commerce de la société ADI en 1994 a été déprécié à 100% au 31 décembre 2012.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels et outillages : 5 à 8 ans ;
- Installations générales et agencements : 5 à 8 ans ;
- Matériels de transport : 3 à 5 ans ;
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 10 ans.

c) Immobilisations financières

Titres de participations, autres titres immobilisés
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base des capitaux propres, des résultats de la filiale et des perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Les titres détenus par la société correspondent :

- Aux titres de la filiale Prestizia pour 2 499 230 €.

Autres immobilisations financières
Les autres immobilisations financières correspondent :

- à des dépôts auprès du Factor, le CM- CIC Factor, et aux dépôts de garantie auprès de bailleurs dans le cadre de la location des locaux utilisés par la Société.
- Au contrat de liquidité réparti entre espèces pour 124 404 € et actions propres pour 227 092 €.

d) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.
Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour, ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

e) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées au cas par cas par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.
Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistrée à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

f) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. Seules les dettes en dollar qui font l'objet d'une couverture de change, sont converties à la clôture au taux de couverture.
La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan dans les postes « Ecarts de conversion ». Les pertes latentes de change (écarts de conversion actifs) font l'objet d'une provision pour risques, d'un montant équivalent.

g) Subventions et avances conditionnées

Les avances conditionnées reçues dans le cadre de projets menés par l'équipe Recherche & Développement sont enregistrées, à réception de la trésorerie, dans le compte de bilan au passif « Autres fonds propres – Avances conditionnées ». Les subventions sont reconnues en compte de résultat au moment de leur versement dès lors qu'il n'y a aucun doute sur leur nature de subvention.

h) Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

i) Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'acquisition d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge de la période sur laquelle a été constitué l'emprunt.
Les intérêts courus à payer sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu par le contrat.

j) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.
Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et :

- Le cours moyen du dernier mois pour les titres côtés ;
- La valeur probable de négociation pour les titres non côtés.

k) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « Valeurs mobilières de placement » et « Disponibilités », dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme, et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

l) Indemnités de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont ceux qui ont été calculés au 31 décembre 2016.
Ils sont évalués, selon une méthode actuarielle, en prenant les hypothèses suivantes :

- Evolution des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : âge légal
- Taux de charges sociales :
  - Cadre : 46.93%
  - Agent de maîtrise : 49.57%
  - Non cadre : 43.40%
- Turn over moyen : 10%
- Table de mortalité : INSEE 2015
- Taux d'actualisation : taux Iboxx : 1.31%

- Evolution des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : âge légal

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

m) Filiales / participations / Entité liée

La Société possède 100% des titres de la Société Prestizia.

n) Instruments financiers de couverture

La société a mis en place une politique de couverture de change. Les prévisions d'encaissements et décaissements en dollar, ont amené la société à constater un flux en dollar permettant de couvrir les fluctuations des créances et dettes libellées en devise dollar en cours d'exercice et à la clôture. Ce flux est détaillé en engagements hors-bilan.

o) Chiffre d'affaires

La société commercialise des kits de diagnostic (produits IVD et Théranostique) à destination des laboratoires d'analyses médicales et des hôpitaux. Il existe trois types de revenus :

- Les ventes de négoces : THERADIAG distribue des kits de diagnostic aux laboratoires d'analyses médicales et aux hôpitaux, acquis auprès de fournisseurs étrangers (SAVYON, ASURAGEN...); Les produits sont envoyés par les fournisseurs à l'entrepôt de THERADIAG et stockés, avant d'être vendus chez les clients finaux. Le fait générateur de vente (sauf exception) est la réception des marchandises par le client.
- Les ventes « In-House » : THERADIAG produit et distribue ses propres kits de diagnostic à destination des laboratoires d'analyses médicales et des hôpitaux. Le fait générateur de vente (sauf exception) est la réception des marchandises par le client.
- Les services facturés, qui représentent :
  - La facturation, à certains clients, de la maintenance des machines mises à disposition ou vendues par THERADIAG ;
  - La facturation, à certains clients, de prestations de R&D, d'industrialisation, de formation et de services pour l'utilisation et la mise en place dans les laboratoires des kits de diagnostic.

  Pour les prestations de services, la réalisation effective de la prestation constitue le fait générateur de la comptabilisation de la vente.

p) Charges de sous-traitance

La société ne fait pas appel à de la sous-traitance.

q) Frais de recherche et développement

Le traitement comptable des frais de recherche et développement est le suivant :

- Les dépenses de recherche et développement découlant de l'application des résultats de la recherche à la production de produits ou de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation, si la société peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement.
- Les dépenses de recherche et développement, qui n'entrent pas dans le cadre énoncé au point précédent, sont comptabilisées en charges de l'exercice lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses portées à l'actif comprennent les coûts de matières, de la main d'œuvre directe et des frais généraux directement rattachables au projet diminuées du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.
Le montant activé à ce titre au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 s'élève à 544 185 €.
Ces frais activés seront amortis sur une durée de cinq ans ; durée expliquée par le temps minimum estimé d'exploitation des développements. L'amortissement débute à compter de la date de la 1ère vente des biens issus du développement.

L'évaluation des projets activés est révisée annuellement afin de s'assurer que ces critères d'activation demeurent réunis ainsi que la capacité de ces dépenses à générer des avantages économiques futurs égaux ou supérieurs aux dépenses engagées.
Par ailleurs, la société a procédé à une mise au rebut d'immobilisations qui ne remplissaient plus les critères ci-dessus pour un montant de 46 296 €.

r) Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.
Les évènements inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

s) Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement, outre les gains et pertes de change, aux charges d'intérêts et commissions sur factor.

t) Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est comptabilisé dans les comptes de la société au compte de résultat au crédit du poste « impôt sur les sociétés ».
Sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2016, le produit d'impôt relatif au CIR est de 97 193 €.

3. Evènements postérieurs à la clôture

Dominique Costantini et Dominique Takizawa ont été nommées administratrices au Conseil d'administration en remplacement de Truffle capital représenté par Philippe Pouletty et Antoine Pau.

Immobilisations et amortissements

Theradiag SA Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

en €	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par cessions mises hors service	Transferts d'immos	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais de recherche et de développement	2 054 476	554 263	46 296		2 562 443
Autres immobilisations incorporelles	1 898 615				1 898 615
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
TOTAL immobilisations incorporelles	**3 953 091**	**554 263**	**46 296**	**0**	**4 461 058**
Immobilisations corporelles					
Installations techniques et outillage industriel	1 606 474	48 020			1 654 494
Installations générales, agencements et divers	389 098	10 257			399 355
Matériel de bureau, informatique et mobilier	180 116	7 977			188 093
Immobilisations corporelles en cours	999	112 109		999	112 109
TOTAL immobilisations corporelles	**2 176 687**	**178 363**	**0**	**999**	**2 354 051**
Immobilisations financières					
Autres participations	2 499 230				2 499 230
Prêts et autres immobilisations financières	238 673	12 194	63 824		187 043
Contrat de liquidités	302 028	60 646	11 177		351 497
TOTAL immobilisations financières	**3 039 930**	**72 840**	**75 000**	**0**	**3 037 770**
TOTAL GÉNÉRAL	9 169 708	805 467	121 296	999	9 852 879

Amortissements et déprécoaitions Situation et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
Immobilisations incorporelles				
Frais recherche et de développement.	712 451	358 884		1 071 335
Autres immobilisations incorporelles	1 322 489	64 004		1 386 494
Fonds commercial	390 269			390 269
TOTAL immobilisations incorporelles	**2 425 210**	**422 889**	**0**	**2 848 098**
Immobilisations corporelles				
Installations techn. et outillage industriel	1 518 051	36 393		1 554 444
Installations générales, agencements et divers	156 356	33 205		189 561
Mat. de bureau, informatique et mobil.	146 572	10 595		157 167
Immobilisations corporelles en cours	0			0
TOTAL immobilisations corporelles	**1 820 979**	**80 194**	**0**	**1 901 173**
TOTAL GÉNÉRAL	4 246 189	503 082	0	4 749 271

Immobilisations financières : contrat de liquidités

Theradiag SA **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

N° compte	Libellé	Valeurs brutes				Dépréciations				Valeurs nettes	
		Ouverture	Acquisitions	Cessions	Clôture	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture	Ouverture	Clôture
27-6100	Créances diverses	63 759	667 519	728 165	124 405	0	0	0	0	19 196	124 405
27-7100	Actions propres	247 986	667 519	688 412	227 093	0	0	0	0	219 302	227 093

Provisions inscrites au bilan

Theradiag SA Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

en €	31/12/2016			
	Montant début exercice	Augment. dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges	55 807	6 480	55 807	6 480
Provisions pour risques et charges	**55 807**	**6 480**	55 807	6 480
Provisions sur immo incorporelles	390 269			390 269
Provisions sur stocks et en cours	0	17 853		17 853
Provisions sur comptes clients	83 321	139 928	43 861	179 388
Autres provisions pour dépréciation	0			0
Provisions pour dépréciation	**473 591**	**157 781**	**43 861**	**587 510**
TOTAL GÉNÉRAL	529 398	164 261	99 669	593 990
dont résultat d'exploitation		164 261	43 861	
dont résultat financier		0	0	
Dont résultat exceptionnel			55 807	

Etat des Echéances des Créances et Dettes

Theradiag SA **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	538 541	0	538 541
TOTAL de l'actif immobilisé :	**538 541**	**0**	**538 541**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	59 753	59 753	
Autres créances clients	1 447 089	1 447 089	
Personnel et comptes rattachés	23 200	23 200	
Etat - Impôts sur les bénéfices	165 371	165 371	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	116 267	116 267	
Débiteurs divers	41 915	41 915	
TOTAL de l'actif circulant	**1 853 595**	**1 853 595**	**0**
TOTAL GÉNÉRAL	2 392 136	1 853 595	538 541

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts auprès des établissements de crédits			
- à 1 an maximum à l'origine			
- à plus d'un an à l'origine	123 450	50 091	73 359
Emprunts et dettes financières diverses			
Fournisseurs et comptes rattachés	773 975	760 900	
Personnel et comptes rattachés	401 056	401 056	
Sécurité sociale et autres organismes	494 355	494 355	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts et taxes assimilées	34 308	34 308	
Groupe et associés	43 900	43 900	
Autres dettes	105 279	63 051	
TOTAL GÉNÉRAL	1 976 323	1 847 661	73 359

Charges à payer, Produits à recevoir, Charges et Produits constatés d'avances

Theradiag SA **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 466
Dettes fiscales et sociales	674 439
Autres dettes	8 400
TOTAL GÉNÉRAL	800 305

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	261 171
Autres créances	28 840
TOTAL GÉNÉRAL	290 011

Charges et produits constatés d'avance	Charges	Produits
Charges d'exploitation	241 193	
Produits d'exploitation		
TOTAL GÉNÉRAL	241 193	0

Détail des Produits et Charges exceptionnels

Theradiag SA **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Intitulé du compte
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	96 649	77-1000
Boni de cession d'actions propres	96 827	77-8300
Reprise provision pour risque	50 000	78-7500
Reprise provision pour risque de change	5 807	78-6500
TOTAL	249 284	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Intitulé du compte
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	94 976	67-1000
Mise eu rebut immobilisations	63 357	68-1800
Mali de cession actions propres	47 358	67-8300
Pénalités fiscales	4 560	67-1200
Rappels d'impôts	27 711	67-1700
TOTAL	237 961	

Engagements financiers

Theradiag SA **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
En cours Factor	822 457
Commandes fermes	301 172
Couverture de change en dollars :	0
Baux commerciaux : loyers annuels	282 476
Indemnités de fin de carrière	276 045
TOTAL GÉNÉRAL	1 682 149

ENGAGEMENTS REÇUS	Montant
Retour à meilleure fortune sur abandon de créance à Prestizia	1 372 000
TOTAL GÉNÉRAL	1 372 000

Ventilation du chiffre d'affaires

Theradiag SA

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	Montant
Distribution	2 207 295
In House	6 937 012
Total	9 144 307

REPARTITION GEOGRAPHIQUE	Montant
France	5 001 108
Export	4 143 199
Total	9 144 307

Crédit-bail

Theradiag SA **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

Rubriques	Installations matériel outillage
Valeur d'origine :	715 554
Amortissements :	
- cumuls des exercices antérieurs	312 350
- dotations de l'exercice	207 727
Total	520 077

Redevances payées :	
- cumuls des exercices antérieurs	313 475
- dotations de l'exercice	201 624
Total	515 099

Redevances restant à payer :	
- à un an au plus	133 489
- à plus d'un an et cinq ans au plus	80 240
- à plus de cinq ans	
Total	213 729

Valeur résiduelle :	
- à un an au plus	3 477
- à plus d'un an et cinq ans au plus	2 573
- à plus de cinq ans	
Total	6 050

Montant pris en charge dans l'exercice	206 112

Liste des filiales

Theradiag SA

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Filiales	Capitaux propres au 31 décembre 2016	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Résultat au 31 décembre 2016
Prestizia SAS	315 853	100%	-403 009

Avances conditionnées

Theradiag SA **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

AVANCES CONDITIONNEES en €	31/12/2016	31/12/2015
Oséo (projet Tracker)	0	0
Avance PISI (projet Tracker)	1 034 078	791 065
Avance BPI (projet Carena)	453 431	226 005
TOTAL	1 487 509	1 017 070

Capitaux propres

Theradiag SA **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

en €	Capital	Report à nouveau	Résultat	Prime d'émission	Total Capitaux propres
31/12/2015	10 439 482	- 6 762 335	- 4 123 367	8 544 225	8 098 006
Affectation du résultat 2015		- 4 123 367	4 123 367		
Résultat 31/12/2016			- 1 676 284		- 1 676 284
Augmentation de capital du 14 septembre 2016 (Hob Biotech)	1 259 795			1 210 972	2 470 768
31/12/2016	11 699 278	- 10 885 702	- 1 676 284	9 755 198	8 892 489

Composition du capital social

Theradiag SA **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	6 140 872	1.70 €
Actions émises le 14 septembre 2016	741 056	1.70 €
Actions composant le capital social au 31 décembre 2016	6 881 928	1.70 €

Répartition du capital social et droits de vote

Theradiag SA **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

A la connaissance de la société, au 31/12/2016, les actions composant le capital et droits de vote se répartissent de la façon suivante :

Au 31 décembre 2016	Nombre total d'actions	% du capital	Nombre total de droits de vote	% des droits de vote
Truffle Capital	1 192 817	17.3%	2 385 634	29.1%
Hob Biotech Group	741 056	10.8%	741 056	9.0%
Innovation Capital	63 657	0.9%	63 657	0.8%
Management	91 044	1.3%	178 715	2.2%
Autres actionnaires	4 793 354	69.7%	4 827 676	58.9%
Total	6 881 928	100.0%	8 196 738	100.0%

Dans le tableau ci-dessus, le nombre total des droits de vote et les pourcentages de droits de vote sont calculés sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote telles que les actions autodétenues.

Instruments dilutifs

Theradiag SA **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

Instruments	Nombre d'instruments attribués au 31/12/2016	Nombre maximal d'actions potentielles de 1.70 euros de valeur nominale chacune (*)	Dilution potentielle sur la base du nombre d'actions existantes au 31/12/2016 (**)	Dilution potentielle sur la base du nombre d'actions potentielles totales (***)
BSA 2	1	23 810	0.35%	0.34%
BSA 4	684 201	68 420	0.99%	0.97%
BSA 5	339 700	33 970	0.49%	0.48%
Actions gratuites(****)	16 190	16 190	0.24%	0.23%
Nombre total d'actions nouvelles à provenir des		142 390	2.07%	2.03%

(*) ceci, en application de la 5ème résolution adoptée par l'Assemblée des actionnaires du 29 mai 2012 qui prévoit les modalités d'ajustement des parités pour les titulaires de BSA, d'options de souscription d'actions et des actions gratuites

(**) en tenant compte d'un capital divisé en: 6 881 928 actions de 1,70 € de valeur nominale chacune au 31/12/2016

(***) en tenant compte d'un capital potentiel divisé en : 7 024 318 actions de 1,70 € de valeur nominale chacune au 31/12/2016

(****) l'Assemblée générale des actionnaires en date du 26 avril 2016 a délégué au Conseil d'administration sa compétence à l'effet d'attribuer un nombre maximum de 25.000 actions gratuites de 1,70 euros au profit de bénéficiares qu'il déterminera parmi les membres du personnel.
Ladite délégation de compétence a été mise en oeuvre par le Conseil d'administration en date du 12 mai 2016, lequel a attribué 13.609 actions gratuites réparties entre les bénéficiaires qu'il a désignés, et par le Conseil d'administration en date du 28 septembre 2016, lequel a attribué 2.581 actions gratuites réparties entre les bénéficiaires qu'il a désignés.

Effectif

Theradiag SA

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Effectifs	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	33.6	
Agents de maîtrise et techniciens	11.0	
Employés	20.2	0.3
Ouvriers		
TOTAL	64.8	0.3

Déficits reportables

Theradiag SA **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

en €	31/12/2016	31/12/2015
Déficits reportables	29 285 464	27 522 644

THERADIAG

Société Anonyme

14 rue Ambroise Croizat
77183 Croissy-Beaubourg

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
Télécopieur : + 33 (0) 1 40 88 28 28
www.deloitte.fr

THERADIAG

Société Anonyme

14 rue Ambroise Croizat
77183 Croissy-Beaubourg

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société THERADIAG, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe a – Ecart d'acquisition de la note 3 – Principes, règles et méthodes comptables de l'annexe expose la méthode d'évaluation de l'écart d'acquisition figurant à l'actif du bilan consolidé. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de cette méthode, et du caractère approprié de l'information figurant à ce titre dans l'annexe aux comptes consolidés ;
- Le paragraphe p – frais de recherche et développement de la note 3 – Principes, règles et méthodes comptables de l'annexe expose la méthode de comptabilisation et d'évaluation des frais de recherche et développement figurant à l'actif du bilan consolidé. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de cette méthode, et du caractère approprié de l'information figurant dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 11 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Benoit PIMONT

ETATS FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDES

AU

31 DECEMBRE 2016

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 11 699 278,60 euros
Siège social : 14 rue Ambroise Croizat – 77183 Croissy Beaubourg
RCS Meaux 339 685 612

Bilan

© Sage

Bilan Actif

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

en €	31/12/2016 Brut	31/12/2016 Amort. Dépréc.	31/12/2016 Net	31/12/2015 Net
Ecart d'acquisition	1 841 538	337 615	1 503 922	1 503 922
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	2 554 235	1 071 335	1 482 900	1 342 025
Autres immobilisations incorporelles	1 518 291	1 388 010	130 280	185 856
Fonds commercial	390 269	390 269	0	0
Immobilisations incorporelles en cours			0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	**4 462 795**	**2 849 615**	**1 613 180**	**1 527 881**
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 492 680	2 140 637	352 043	423 323
Autres immobilisations corporelles	608 939	359 902	249 037	278 380
Immobilisations en cours	112 109		112 109	999
TOTAL immobilisations corporelles	**3 213 729**	**2 500 539**	**713 189**	**702 702**
Immobilisations financières				
Titres de participation	0		0	0
Autres participations	0		0	0
Prêts	0		0	0
Autres immobilisations financières	311 448		311 448	302 431
TOTAL immobilisations financières	**311 448**	**0**	**311 448**	**302 431**
Actif immobilisé	**9 829 509**	**5 687 769**	**4 141 740**	**4 036 937**
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnement	618 629		618 629	520 923
Stocks d'en-cours de production de biens	477 009		477 009	492 274
Stocks produits intermédiaires et finis	259 369		259 369	294 925
Stocks de marchandises	571 644	17 853	553 791	674 870
TOTAL stocks et en-cours	**1 926 651**	**17 853**	**1 908 798**	**1 982 991**
Créances				
Acomptes versés sur commande				
Créances clients et comptes rattachés	1 494 904	179 388	1 315 516	947 486
Autres créances	557 782		557 782	761 992
TOTAL créances	**2 052 687**	**179 388**	**1 873 299**	**1 709 479**
Disponibilités				
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Disponibilités	3 742 621		3 742 621	3 531 573
TOTAL disponibilités	**3 742 621**	**0**	**3 742 621**	**3 531 573**
Charges constatées d'avance	282 998		282 998	137 855
ACTIF CIRCULANT	**8 004 956**	**197 240**	**7 807 716**	**7 361 898**
Écarts de conversion actif			0	5 807
Impôts différés actifs	92 329		92 329	115 539
TOTAL GÉNÉRAL	17 926 795	5 885 010	12 041 785	11 520 181

Bilan Passif

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

en €	31/12/2016 Net	31/12/2015 Net
Capitaux propres		
Capital social	11 699 278	10 439 482
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 755 198	8 544 225
Réserves consolidées	-11 402 187	-8 436 871
Autres (Actions propres)	-168 661	-229 307
Résultat de l'exercice	-2 083 331	-2 965 316
Capitaux propres	**7 800 297**	**7 352 214**
Avances conditionnées	1 487 509	1 017 070
Autres fonds propres	**1 487 509**	**1 017 070**
Provisions pour risques	282 525	398 171
Provision pour risques et charges	**282 525**	**398 171**
Impôts différés passifs		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	123 450	172 184
Dettes sur crédit-bail	223 490	294 690
Emprunts et dettes financières divers		
Total dettes financières	**346 940**	**466 874**
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	914 459	1 068 336
Dettes fiscales et sociales	1 104 776	1 104 092
Autres dettes	105 279	80 425
TOTAL dettes diverses	**2 124 514**	**2 252 852**
Produits constatés d'avance		33 000
DETTES	**2 471 454**	**2 752 727**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	12 041 785	11 520 181

Compte de Résultat

© Sage

Compte de résultat (première partie)

Theradiag SA

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

en €	France	Export	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises	1 868 334	338 961	2 207 295	2 682 318
Production vendue de biens	2 775 947	3 032 255	5 808 202	4 257 522
Production vendue de services	190 247	771 983	962 230	623 213
Chiffres d'affaires nets	**4 834 528**	**4 143 199**	**8 977 728**	**7 563 053**
Production stockée			-50 821	97 069
Production immobilisée			546 055	575 213
Subventions d'exploitation			61 940	65 083
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			44 982	20 830
Autres produits			26 331	161 431
Produits d'exploitation			**9 606 215**	**8 482 679**
Charges externes				
Achats de marchandises [et droits de douane]			903 121	1 794 939
Variation de stock de marchandises			-97 706	-103 503
Achats de matières premières et autres approvisionnement			1 389 815	740 042
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			103 226	-30 718
Autres achats et charges externes			2 844 496	3 152 806
TOTAL charges externes :			**5 142 951**	**5 553 566**
Impôts, taxes et versements assimilés			185 684	130 970
Charges de personnel				
Salaires et traitements			3 542 716	3 463 469
Charges sociales			1 818 940	1 747 406
TOTAL charges de personnel :			**5 361 655**	**5 210 874**
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			733 398	628 043
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			164 261	30 224
TOTAL dotations d'exploitation :			**897 659**	**658 268**
Autres charges d'exploitation			242 970	339 931
TOTAL charges d'exploitation			**11 830 920**	**11 893 609**
Résultat d'exploitation			**-2 224 704**	**-3 410 930**

Compte de résultat (deuxième partie)

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

en €	31/12/2016	31/12/2015
Résultat d'exploitation	**-2 224 704**	**-3 410 930**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 736	1 331
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	23 542	30 379
	25 278	**31 710**
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	76 677	90 192
Différences négatives de change	24 442	50 380
	101 119	**140 572**
Résultat financier	**-75 841**	**-108 862**
Résultat courant avant impôts	**-2 300 545**	**-3 519 792**
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 673	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	122 126	30 472
	123 799	**30 472**
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	95 628	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		5 807
	95 628	**5 807**
Résultat exceptionnel	28 171	24 664
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-189 043	-621 888
Dot. Amort. Écart acquisition	0	92 077
Total des produits	**9 755 292**	**8 544 861**
Total des charges	**11 838 623**	**11 510 177**
Bénéfice ou perte	-2 083 331	-2 965 316

Tableau de Flux de trésorerie

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	-2 083 331	-2 965 316
Dotations et reprises d'amortissement sur immobilisations	629 604	550 221
Dotations et reprise de provisions	-115 646	-24 664
Variation des impôts différés	23 209	12 145
Frais R&D activés	-507 967	-575 213
Transfert d'immobilisations	999	112 150
Variation du BFR	-390 301	-134 399
Trésorerie nette absorbée par les opérations	**-2 443 432**	**-3 025 077**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'actifs immobilisés	-275 667	-546 600
Cessions d'actifs immobiliés	57 244	267 260
Cession / acquisition d'actifs financiers	51 630	19 341
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement	**-166 793**	**-259 999**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Appel du capital	1 259 795	1 624 219
Prime d'émission	1 210 972	2 007 792
Variation autres (Actions propres)	0	0
Variation emprunt (retraitement crédit-bail)	-71 200	-140 373
Dettes financières diverses		200 000
Remboursement dettes financières	-48 734	-27 816
Encaissements d'avances remboursables	492 085	
Remboursement d'avance remboursable	-21 646	-127 160
Trésorerie nette provenant des activités de financement	**2 821 272**	**3 536 662**
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	211 047	251 586
Trésorerie à l'ouverture	**3 531 573**	**3 279 988**
Trésorerie à la clôture	**3 742 621**	**3 531 573**

Annexe

© Sage

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. Méthode et périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend la société Theradiag et sa filiale à 100%, la société Prestizia immatriculée au registre du commerce de Montpellier sous le n° 531 530 418 et dont le siège social se situe à Cap Alpha, 9 avenue de l'Europe 34830 CLAPIERS.
La méthode de consolidation est l'intégration globale.

2. Evènements marquants de la période

- Lancement du Biocila, nouvelle génération d'automate de diagnostic, lors du congrès international d'auto-immunité, ICA, qui s'est tenu du 6 au 9 avril 2016 à Leipzig (Allemagne) et qui rassemble tous les 2 ans les spécialistes internationaux de l'auto-immunité et du théranostic.

- Lancement sur le marché américain de 4 tests de la gamme LISA TRACKER® en juin 2016 puis d'un cinquième test en décembre 2016, dans le cadre de l'accord de licence avec Miraca Life Sciences annoncé en novembre dernier.

- Accord de Janssen Biotech et Miraca Life Sciences pour proposer les tests LISA TRACKER® dans le cadre du programme *Janssen Inform2* consistant à offrir gratuitement des tests de monitoring pour aider les professionnels de santé à mieux utiliser le Remicade® dans le traitement des patients atteints de maladies inflammatoires chroniques de l'intestin.

- Signature par Prestizia avec la région Occitanie d'une convention AFT (Aide à la Faisabilité Technologique) pour le projet de recherche Ovamir (cancer de l'ovaire). Cette convention octroie à Prestizia une subvention de 39 200,00 € dont 40% a été versée en décembre 2016.

- Versement en février 2016 par la BPI de 309 919 € au titre du solde, après audit, du projet Tracker. Cette somme se répartit en 264 659 € au titre d'avance remboursable et 46 260 € au titre de subvention.

- Versement par la BPI de 227 426 € juin 2016 au titre d'avance remboursable de l'étape-clé 2 du projet Carena.

- Réalisation en septembre 2016 d'une augmentation de capital de 2 482 537,60 € intégralement souscrite par Hob Biotech lui octroyant 10,77% du capital.
  Cette augmentation a été réalisée pour un prix de souscription de 3,35 € par action
  Theradiag a ainsi émis 741 056 actions nouvelles. Cette opération a été réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de bénéficiaires, conformément à la 14ème résolution approuvée par l'assemblée générale du 26 avril 2016 et à l'autorisation du Conseil d'administration du 12 mai 2016.

3. Principes, Règles & Méthodes Comptables

Les comptes de la société THERADIAG SA ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (Articles L.123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement CRC 99-02).
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Ecart d'acquisition

En application avec la nouvelle règlementation sur le fonds de commerce, l'écart d'acquisition brut de 1.841k euros qui a été constaté au 31 décembre 2012 sur l'acquisition à 100% de la société PRESTIZIA a été amorti de 2012 à 2015.
La société a procédé à un test de dépréciation qui n'a pas donné lieu à une nouvelle dépréciation.
Son montant net au 31 décembre 2016 est de 1.504 k euros.
Cette valeur est revue à chaque clôture et une dépréciation est constatée si nécessaire.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Brevets, licences d'exploitation : 20 ans
- Frais de recherche & développement : 5 ans

Le fonds commercial qui a pour origine la reprise du fonds de commerce de la société ADI en 1994 a été déprécié à 100% au 31 décembre 2012.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels et outillages : 5 à 8 ans ;
- Installations générales et agencements : 5 à 8 ans ;
- Matériels de transport : 3 à 5 ans ;
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 10 ans.

d) Immobilisations financières

Titres de participations non consolidés, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base des capitaux propres, des résultats de la filiale et des perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Autres immobilisations financières
Les autres immobilisations financières correspondent :

- à des dépôts auprès du Factor, le CM- CIC Factor, et aux dépôts de garantie auprès de bailleurs dans le cadre de la location des locaux utilisés par la Société.
- Au contrat de liquidité en espèces pour 124 404 €.

e) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.
Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour, ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

f) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées au cas par cas par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.
Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistrée à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

g) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. Seules les dettes en dollar qui font l'objet d'une couverture de change, sont converties à la clôture au taux de couverture.
La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan dans les postes « Ecarts de conversion ». Les pertes latentes de change (écarts de conversion actifs) font l'objet d'une provision pour risques, d'un montant équivalent.

h) Subventions et avances conditionnées

Les avances conditionnées reçues dans le cadre de projets menés par l'équipe Recherche & Développement sont enregistrées, à réception de la trésorerie, dans le compte de bilan au passif « Autres fonds propres – Avances conditionnées ». Les subventions sont reconnues en compte de résultat au moment de leur versement dès lors qu'il n'y a aucun doute sur leur nature de subvention.

i) Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

j) Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'acquisition d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge de la période sur laquelle a été constitué l'emprunt.
Les intérêts courus à payer sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu par le contrat.

k) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.
Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et :

- Le cours moyen du dernier mois pour les titres côtés ;
- La valeur probable de négociation pour les titres non côtés.

l) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « Valeurs mobilières de placement » et « Disponibilités », dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme, et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

m) Indemnités de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont ceux qui ont été calculés au 31 décembre 2016.
Ils sont évalués, selon une méthode actuarielle, en prenant les hypothèses suivantes :

- Evolution des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : âge légal
- Taux de charges sociales :
  - Cadre : 46.93%
  - Agent de maitrise : 49.57%
  - Non cadre : 43.40%
- Turn over moyen : 10%
- Table de mortalité : INSEE 2015
- Taux d'actualisation : taux iboxx : 1.31%

Ils font l'objet d'une provision pour risques de 276 045 €.

n) Chiffre d'affaires

La société commercialise des kits de diagnostic (produits IVD et Théranostique) à destination des laboratoires d'analyses médicales et des hôpitaux. Il existe trois types de revenus :

- Les ventes de négoces : THERADIAG distribue des kits de diagnostic aux laboratoires d'analyses médicales et aux hôpitaux, acquis auprès de fournisseurs étrangers (SAVYON, ASURAGEN...); Les produits sont envoyés par les fournisseurs à l'entrepôt de THERADIAG et stockés, avant d'être vendus chez les clients finaux. Le fait générateur de vente (sauf exception) est la réception des marchandises par le client.

- Les ventes « In-House » : THERADIAG produit et distribue ses propres kits de diagnostic à destination des laboratoires d'analyses médicales et des hôpitaux. Le fait générateur de vente (sauf exception) est la réception des marchandises par le client.
- Les services facturés, qui représentent :
  - La facturation, à certains clients, de la maintenance des machines mises à disposition ou vendues par THERADIAG ;
  - La facturation, à certains clients, de prestations de R&D, d'industrialisation, de formation et de services pour l'utilisation et la mise en place dans les laboratoires des kits de diagnostic.

Pour les prestations de services, la réalisation effective de la prestation constitue le fait générateur de la comptabilisation de la vente.

o) Charges de sous-traitance

La société ne fait pas appel à de la sous-traitance.

p) Frais de recherche et développement

Le traitement comptable des frais de recherche et développement est le suivant :

- Les dépenses de recherche et développement découlant de l'application des résultats de la recherche à la production de produits ou de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation, si la société peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement.
- Les dépenses de recherche et développement, qui n'entrent pas dans le cadre énoncé au point précédent, sont comptabilisées en charges de l'exercice lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses portées à l'actif comprennent les coûts de matières, de la main d'œuvre directe et des frais généraux directement rattachables au projet diminuées du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.
Le montant activé à ce titre au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 s'élève à 546 055 €.
Ces frais activés seront amortis sur une durée de cinq ans ; durée expliquée par le temps minimum estimé d'exploitation des développements. L'amortissement débute à compter de la date de la 1ère vente des biens issus du développement.
L'évaluation des projets activés est révisée annuellement afin de s'assurer que ces critères d'activation demeurent réunis ainsi que la capacité de ces dépenses à générer des avantages économiques futurs égaux ou supérieurs aux dépenses engagées.
Par ailleurs, la société a procédé à une mise au rebut d'immobilisations qui ne remplissaient plus les critères ci-dessus pour un montant de 46 296 €.

q) Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.
Les évènements inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

r) **Résultat financier**

Le résultat financier correspond principalement, outre les gains et pertes de change, aux charges d'intérêts et commissions sur factor.

s) **Crédit impôt recherche**

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est comptabilisé dans les comptes de la société au compte de résultat au crédit du poste « impôt sur les sociétés ».
Sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2016, le produit d'impôt relatif au CIR est de 211 983 €.

t) **Boni et mali de cession de titres provenant du contrat de liquidité**

Les boni et mali de cession de titres provenant du contrat de liquidité et comptabilisés dans les comptes sociaux de Theradiag sont éliminés dans les comptes consolidés.

4. Evènements postérieurs à la clôture

Dominique Costantini et Dominique Takizawa ont été nommées administratrices au Conseil d'administration en remplacement de Truffle capital représenté par Philippe Pouletty et Antoine Pau.

Prestizia a été sélectionnée par le programme Eurostars-2, pour le soutien financier de son projet collaboratif PIONEER mené par sa plateforme de biologie moléculaire Prestizia et ses partenaires coréens du sud, l'Asan Medical Center et la société CbsBioscience. Le projet PIONEER est destiné à développer deux tests basés sur des biomarqueurs microARN circulants et des ARN messagers tissulaires dans le cancer du rectum.
La subvention totale représente 1.3M€ dont environ 300 000 euros pour Theradiag. Un accord de consortium entre les 3 partenaires sera signé dans les prochaines semaines.

Immobilisations et amortissements

Comptes consolidés Theradiag — **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par cessions mises hors service	Transferts d'immos	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais de recherche et de développement	2 054 476	554 263	46 296	0	2 562 443
Autres immobilisations incorporelles	1 899 690	662	0	0	1 900 352
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
TOTAL immobilisations incorporelles	**3 954 166**	**554 925**	**46 296**	**0**	**4 462 795**
Immobilisations corporelles					
Installations techniques et outillage industriel	1 676 626	48 020	0	0	1 724 646
Matériel financé en crédit-bail	728 637	96 642	57 244	0	768 034
Installations générales, agencements et divers	406 661	10 257	0		416 917
Matériel de bureau, informatique et mobilier	184 044	7 977	0		192 022
Immobilisations corporelles en cours	999	112 109	0	999	112 109
TOTAL immobilisations corporelles	**2 996 967**	**275 005**	**57 244**	**999**	**3 213 729**
Immobilisations financières					
Autres participations	0				0
Prêts et autres immobilisations financières	238 673	12 194	63 824	0	187 043
Contrat de liquidités	63 759	60 646			124 405
TOTAL immobilisations financières	**302 431**	**72 840**	**63 824**	**0**	**311 448**
TOTAL GÉNÉRAL	7 253 565	902 770	167 364	999	7 987 972

Amortissements et dépréciations
Situation et mouvements de l'exercice

Amortissements	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement.	712 450	358 884		1 071 334
Autres immobilisations incorporelles	1 323 565	64 445		1 388 010
Fonds commercial	390 269			390 269
TOTAL immobilisations incorporelles	**2 426 284**	**423 330**	**0**	**2 849 614**
Immobilisations corporelles				
Installations techn. et outillage industriel	1 543 740	50 423		1 594 164
Matériel financé en crédit-bail	438 199	212 607	104 333	546 474
Installations générales, agencements et dive	161 622	36 981		198 603
Mat. de bureau, informatique et mobil.	150 703	10 595		161 298
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL immobilisations corporelles	**2 294 265**	**310 607**	**104 333**	**2 500 539**
TOTAL GÉNÉRAL	4 720 549	733 937	104 333	5 350 153

Provisions inscrites au bilan

Comptes consolidés Theradiag Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

en €	31/12/2016			
	Montant début exercice	Augment. dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges	55 807	6 480	55 807	6 480
Provisions indemnités de fin de carrière	342 363		66 319	276 045
Provisions pour risques et charges	398 171	6 480	122 126	282 525
Provisions sur immobilisations incorporelles	390 269			390 269
Provisions sur stocks et en cours	0	17 853		17 853
Provisions sur comptes clients	83 321	139 928	43 861	179 388
Autres provisions pour dépréciation	0			0
Provisions pour dépréciation	473 591	157 781	43 861	587 510
TOTAL GÉNÉRAL	871 761	164 261	165 988	870 034
dont résultat d'exploitation		164 261	43 861	
dont résultat financier		0	0	
Dont résultat exceptionnel			122 126	

Etat des Echéances des Créances et Dettes

Comptes consolidés Theradiag — **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	311 448	311 448	0
TOTAL de l'actif immobilisé :	**311 448**	**311 448**	**0**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	59 753	59 753	
Autres créances clients	1 435 151	1 435 151	
Personnel et comptes rattachés	23 200	23 200	
Etat - Impôts sur les bénéfices	286 273	286 273	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	206 395	206 395	
Débiteurs divers	41 915	41 915	
TOTAL de l'actif circulant	**2 052 687**	**2 052 687**	**0**
TOTAL GÉNÉRAL	2 364 134	2 364 134	0

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts auprès des établissements de crédits			
- à 1 an maximum à l'origine			
- à plus d'un an à l'origine	123 450	50 091	73 359
Emprunts et dettes financières diverses : Contrats de crédit-bail retraités	223 490	87 684	135 805
Fournisseurs et comptes rattachés	914 459	914 459	
Personnel et comptes rattachés	403 148	403 148	
Sécurité sociale et autres organismes	514 966	514 966	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	152 354	152 354	
Autres impôtes et taxes assimilées	34 308	34 308	
Groupe et associés			
Autres dettes	105 279	105 279	
TOTAL GÉNÉRAL	2 471 454	2 262 289	209 165

Charges à payer, Produits à recevoir, Charges et Produits constatés d'avances

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204 944
Dettes fiscales et sociales	679 187
Autres dettes	8 400
TOTAL GÉNÉRAL	892 531

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	249 233
Autres créances	28 840
TOTAL GÉNÉRAL	278 072

Charges et produits constatés d'avance	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	282 998	
Produits d'exploitation		0
TOTAL GÉNÉRAL	282 998	0

Détail des Produits et Charges exceptionnels

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 673
Reprise provision pour risque	50 000
Reprise provision pour risque de change	5 807
Reprise provision pour IFC	66 319
TOTAL	123 799

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant
Mise au rebut immobilisations	63 357
Pénalités fiscales	4 560
Rappels d'impôts	27 711
TOTAL	95 628

Engagements financiers

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
En cours Factor	822 457
Commandes fermes	350 660
Couverture de change en dollars :	0
Baux commerciaux : loyers annuels	284 669
Autres engagements donnés :	
TOTAL GÉNÉRAL	1 457 786

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
TOTAL GÉNÉRAL	0

Ventilation du chiffre d'affaires

Theradiag SA

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	Montant
Distribution	2 207 295
In House	6 770 432
Total	8 977 728

REPARTITION GEOGRAPHIQUE	Montant
France	4 834 528
Export	4 143 199
Total	8 977 728

Avances conditionnées

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

AVANCES CONDITIONNEES en €	31/12/2016	31/12/2015
Avance PISI (projet Tracker)	1 034 078	791 065
Avance BPI (projet Carena)	453 431	226 005
TOTAL	1 487 509	1 017 070

Capitaux propres

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

en €	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Prime d'émission	Autres (actions propres)	Total Capitaux propres
31/12/2015	10 439 407	8 436 871	2 965 316	8 544 225	225 307	7 352 214
Affectation du résultat 2015		2 965 316	2 965 316			0
Résultat 31/12/2016			2 083 331			2 083 331
Augmentation de capital du 14 septembre 2016 (Hob Biotech)	1 259 795			1 210 972		2 470 768
Actions propres					60 646	60 646
31/12/2016	11 699 278	11 402 187	2 083 331	9 755 197	164 661	7 800 297

Composition du capital social

Comptes consolidés Theradiag SA **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

Au 31/12/2016

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	6 140 872	1.70 €
Actions émises le 14 septembre 2016	741 056	1.70 €
Actions composant le capital social au 31 décembre 2016	6 881 928	1.70 €

Répartition du capital social et droits de vote

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

A la connaissance de la société, au 31/12/2016, les actions composant le capital et droits de vote se répartissent de la façon suivante :

Au 31 décembre 2016	Nombre total d'actions	% du capital	Nombre total de droits de vote	% des droits de vote
Truffle Capital	1 192 817	17.3%	2 385 634	29.1%
Hob Biotech Group	741 056	10.8%	741 056	9.0%
Innovation Capital	63 657	0.9%	63 657	0.8%
Management	91 044	1.3%	178 715	2.2%
Autres actionnaires	4 793 354	69.7%	4 827 676	58.9%
Total	6 881 928	100.0%	8 196 738	100.0%

Dans le tableau ci-dessus, le nombre total des droits de vote et les pourcentages de droits de vote sont calculés sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote telles que les actions autodétenues.

Instruments dilutifs

Comptes consolidés Theradiag Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Instruments	Nombre d'instruments attribués au 31/12/2016	Nombre maximal d'actions potentielles de 1.70 euros de valeur nominale chacune (*)	Dilution potentielle sur la base du nombre d'actions existantes au 31/12/2016 (**)	Dilution potentielle sur la base du nombre d'actions potentielles totales (***)
BSA 2	1	23 810	0.35%	0.34%
BSA 4	684 201	68 420	0.99%	0.97%
BSA 5	339 700	33 970	0.49%	0.48%
Actions gratuites(****)	16 190	16 190	0.24%	0.23%
Nombre total d'actions nouvelles à provenir des instruments donnant accès au capital		142 390	2.07%	2.03%

(*) ceci, en application de la 5ème résolution adoptée par l'Assemblée des actionnaires du 29 mai 2012 qui prévoit les modalités d'ajustement des parités pour les titulaires de BSA, d'options de souscription d'actions et des actions gratuites

(**) en tenant compte d'un capital divisé en: 6 881 928 actions de 1,70 € de valeur nominale chacune au 31/12/2016

(***) en tenant compte d'un capital potentiel divisé en : 7 024 318 actions de 1,70 € de valeur nominale chacune au 31/12/2016

(****) l'Assemblée générale des actionnaires en date du 26 avril 2016 a délégué au Conseil d'administration sa compétence à l'effet d'attribuer un nombre maximum de 25.000 actions gratuites de 1,70 euros au profit de bénéficiaires qu'il déterminera parmi les membres du personnel.
Ladite délégation de compétence a été mise en oeuvre par le Conseil d'administration en date du 12 mai 2016, lequel a attribué 13.609 actions gratuites réparties entre les bénéficiaires qu'il a désignés, et par le Conseil d'administration en date du 28 septembre 2016, lequel a attribué 2.581 actions gratuites réparties entre les bénéficiaires qu'il a désignés.

Effectif

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Effectifs	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	36.2	
Agents de maîtrise et techniciens	11.4	
Employés	20.7	0.3
TOTAL	68.3	0.3

Honoraires des Commissaires aux comptes

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

en €	31/12/2016	31/12/2015
Vérification des comptes	**40 015**	**38 766**
Autres vérifications légales	**0**	**6 000**
Total	40 015	44 766

Stocks

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

STOCKS PAR NATURE D'ACTIVITE	Montant
Négoce	1277744
In House	648 907
Total	1 926 651

Rémunérations des dirigeants

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**

Noms	Poste	en €	31/12/2016
Michel FINANCE	Directeur général	Rémunération fixe	250 000
		Rémunération variable	70 000
		Avantage en nature	21 597
		Rémunération brute	**341 597**
Gérard TOBELEM	Président du Conseil d'administration	Jetons de présence	20 000
Pierre MORGON	Administrateur	Jetons de présence	9 000
Jean-Paul PRIEELS	Administrateur	Jetons de présence	5 000
Vincent FERT	Administrateur	Jetons de présence	7 000